



Colos
été 2026
4/17 ans

www.vacances-pour-tous.org





Le secteur vacances de



Départs région
Normandie



Sommaire par lieux de séjours

| |  MER |  CAMPAGNE |  MONTAGNE |  VILLE |
|--------------------------|---|--|--|---|
| Baron-sur-Odon | | 20 | | |
| Cherbourg / Tourlaville | 13 | | | |
| Fleury-sur-Orne / Caen | | | | 26 |
| Gouville-sur-Mer | 14 - 15 | | | |
| Pont-d'Ouille | | 21 | | |
| Préfailles | 16 - 17 | | | |
| Saint-Chély-d'Apcher | | 22 | | |
| Saint-Germain-du-Corbéis | | 19 | | |
| Valloire | | | 24 | |

Des activités pour tous

MER

Des séjours de 4 à 17 ans.

Normandie

Cherbourg / Tourlaville 13

Gouville-sur-Mer 14

Pays de la Loire

Préfailles 16

CAMPAGNE

Des séjours de 6 à 17 ans.

Normandie

Saint-Germain-du-Corbéis 19

Baron-sur-Odon 20

Pont-d'Ouille 21

Occitanie

Saint-Chély-d'Apcher 22

MONTAGNE

Des séjours de 8 à 15 ans.

Savoie

Valloire 24

VILLE

Des séjours de 13 à 16 ans.

Normandie

Fleury-sur-Orne 26

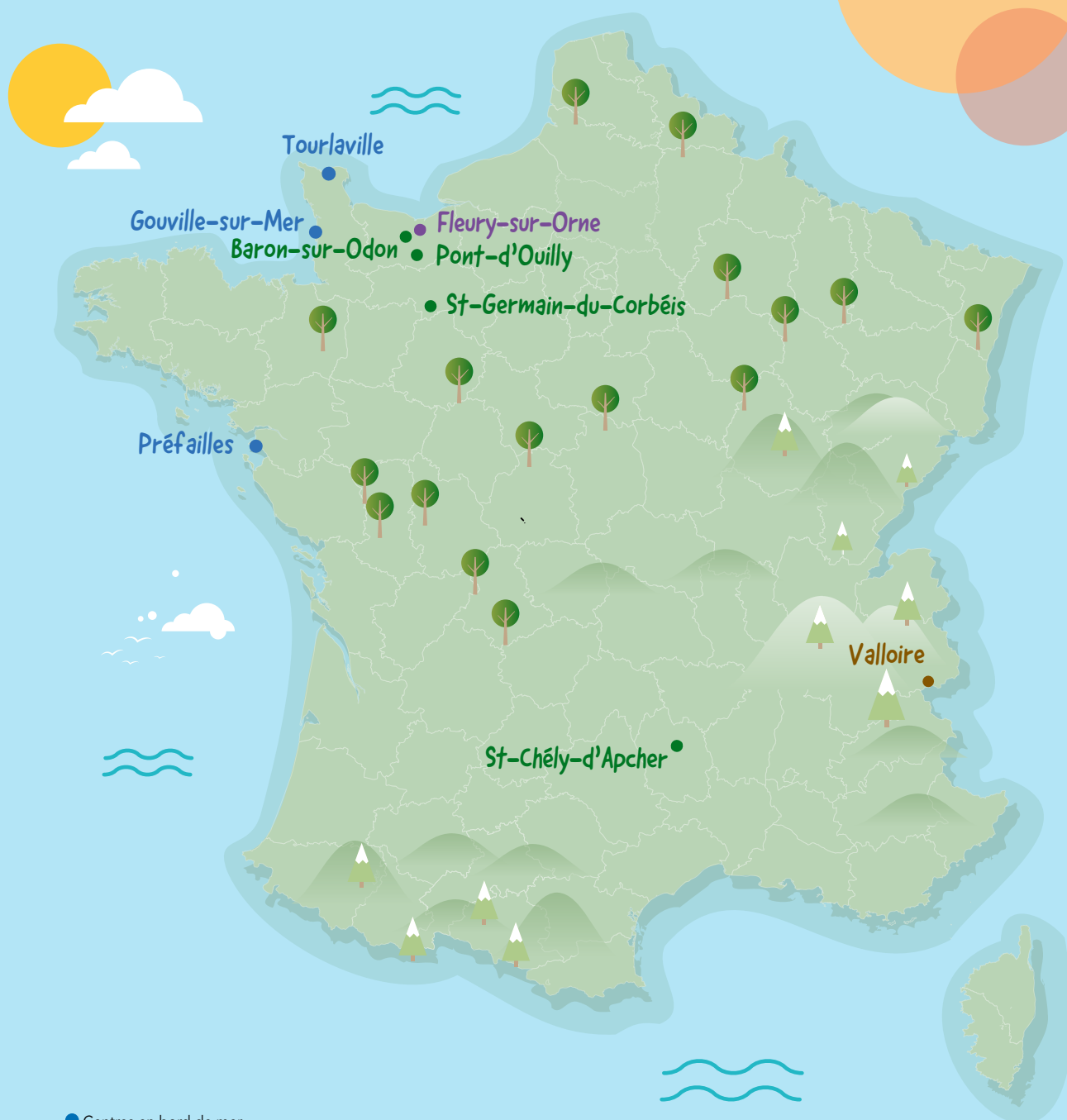


**Départ en colo,
ils en redemandent !**

Mer, campagne, ville...

Où votre enfant va-t-il partir en colo ?

EN FRANCE



- Centres en bord de mer
- Centres à la campagne
- Centres à la montagne
- Centres à la ville



Ensemble, donnons du sens à nos colos !

Cher(s) parent(s),

Vous recherchez pour votre enfant une colonie de vacances qui lui permette de vivre des aventures uniques, riches en découvertes et en apprentissages ?

Depuis sa création, Vacances pour tous s'engage à **rendre les colonies innovantes et accessibles à tous**, tout en restant attachée à sa mission : offrir à chaque enfant la chance de grandir, de s'épanouir et de créer des souvenirs inoubliables.

Fidèle à l'esprit de l'éducation populaire, Vacances pour tous continue d'accompagner des générations d'enfants et de leur faire partager des valeurs qui rassemblent : **solidarité, égalité, respect et bienveillance.**

Dans un monde en mouvement, notre conviction demeure la même : **les colonies de vacances sont une chance, un droit et une formidable école de la vie.**

Cet été encore, offrons à chaque enfant la joie de découvrir, de s'émerveiller et de partager des moments entre copains.

Florence KEHL
↳ **Vice-présidente de la Ligue de l'enseignement
en charge des vacances**

« Ce que nous transmettons avant tout, c'est le goût de la découverte et la joie d'être ensemble. »



Qu'est-ce que cette colo va apporter à votre enfant ?

Des amis, des rires et des souvenirs !

➤ Avec Vacances pour tous, plus on est différents, plus on rit ! On peut ainsi se révéler individuellement et s'épanouir collectivement dans le respect de l'autre. La diversité, la mixité, l'égalité filles-garçons sont les piliers de notre identité.

➤ En mode détente ou tonique, les vacances, c'est à chacun son rythme ! Prendre son temps, c'est indispensable pour un apprentissage et une progression efficaces et constructifs.

➤ Ici, les activités se pratiquent dans la joie et la bonne humeur.

Les animateurs créent une ambiance chaleureuse où chacun trouve sa place et repart avec le sourire.

On est là pour s'amuser et prendre du plaisir !

Partager des principes dans un cadre serein

➤ **Émancipation, socialisation**

Préalables indispensables vers l'autonomie permettant à chacun de prendre sa place dans la société.

➤ **Citoyenneté**

Volonté d'agir pour la société, d'acquérir des connaissances et d'en développer.

➤ **Solidarité, engagement**

Alliance qui participe à la construction d'une société plus juste, plus fraternelle.

➤ **Démocratie**

Liberté qui s'appuie sur le droit de chacun à participer à des prises de décisions collectives.

➤ **Diversité, égalité**

Source d'enrichissement individuel et collectif qui garantit le vivre ensemble.

➤ **Laïcité**

Garantit l'expression de la diversité dans le respect de tous et de chacun. Elle crée les conditions propices pour "faire société".



Ingrid BOUDOT
Coach/directrice école IMOVE

« Nous organisons des séjours hip-hop depuis plus de 10 ans. Bien plus que des colos danse, c'est une expérience intense et inoubliable. Les jeunes viennent pour apprendre de nombreuses chorégraphies, partager des moments forts et vivre une aventure humaine unique.

Certains anciens stagiaires, devenus majeurs, sont même aujourd'hui coachs au sein des stages - une véritable fierté qui témoigne de la force et de la transmission de cette aventure humaine et artistique. »



Tous épanouis...

Votre enfant mérite un encadrement de qualité

La sécurité, le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant sont au cœur de nos priorités. C'est pourquoi nous mettons un soin tout particulier à recruter des animateurs diplômés, expérimentés et passionnés.

Ainsi, votre enfant pourra profiter pleinement de son séjour, en toute confiance et sérénité.



Un encadrement renforcé

Pour les 4/6 ans : c'est 1 animateur (titulaire ou en cours de formation Bafa) pour 6 enfants, ce qui est plus que le taux d'encadrement minimum requis. Au moins un membre de l'équipe de direction a une formation spécifique "petite enfance".

Pour les + 6 ans : c'est 1 animateur (titulaire ou en cours de formation Bafa) pour 8 ou 10 enfants (au lieu de 12 minimum requis).

Pour les activités spécifiques qui l'exigent, nous faisons appel à des moniteurs brevetés d'État afin d'en garantir le bon déroulement.

Chaque année, nous formons 15 000 stagiaires aux diplômes d'animation et d'encadrement reconnus par l'État (Bafa et BAFA).



Guillaume
Responsable service
vacances de la Normandie

La Ligue de l'enseignement/Vacances pour tous a un projet sociétal auquel je crois et des valeurs dans lesquelles je me reconnais personnellement : le vivre ensemble, l'accompagnement des enfants pour les faire grandir...

Grâce à ma double casquette d'organisateur et de formateur, la formation que je propose n'est pas que théorique : les animateurs sont formés sur l'aspect réglementaire, les projets, mais ils participent aussi à des colos de proximité.

La qualité
avant tout !



Votre enfant est en situation de handicap

En accueillant les jeunes aux parcours variés, y compris ceux ayant des besoins spécifiques, nous faisons de nos colos un espace d'inclusion, de respect et d'ouverture à l'autre. Une expérience humaine, simple et essentielle.

Comment partir en colo dans les meilleures conditions ?

Il existe de nombreuses façons de permettre à des enfants ayant des besoins spécifiques de partir en colonie de vacances. En fonction du type et du niveau de besoin, les équipes de Vacances pour tous recherchent les meilleures solutions pour proposer des séjours adaptés à chaque situation.

- Anticiper l'inscription de votre enfant

Inscrire votre enfant à l'avance nous permet de planifier un séjour adapté à ses besoins spécifiques. Cela nous aide à trouver le centre et les activités les mieux adaptés pour lui, dans un cadre sûr et accueillant.

- Nous informer sur les besoins spécifiques de votre enfant

Au moment de l'inscription, il est essentiel de détailler le type et le niveau de besoin de votre enfant.

En fonction de ses besoins spécifiques :

- nous devons possiblement recruter un animateur dédié pour garantir un accompagnement personnalisé afin d'assurer le bien-être de l'enfant. Cette option peut entraîner un surcoût,
- nous pouvons mettre en place des aménagements nécessaires. Si un centre n'a pas les infrastructures adéquates ou l'encadrement spécifique, nous faisons le maximum pour trouver une alternative répondant aux exigences de son bien-être.

- Des solutions de financement spécifiques pour les enfants en situation de handicap

Pour que chaque enfant puisse partir en vacances, il existe des aides financières en faveur des personnes en situation de handicap en plus des aides communes (p. 27) :

- la MDPH (maison départementale des personnes handicapées),
- certaines mutuelles et associations caritatives comme l'ALEFPA peuvent parfois proposer des aides,
- les collectivités locales et la Caf peuvent parfois accorder des aides aux familles.

Tous sans exception...

Le tourisme durable ?

On le vit, on le goûte, on le partage



Tous
écoacteurs



La nature, un terrain d'aventure, de jeu et d'apprentissage

Nous sommes convaincus que la meilleure façon de comprendre le monde qui nous entoure est de le vivre pleinement.

C'est pourquoi tous nos séjours incluent au moins une activité en lien avec la nature : pour toucher, observer, écouter, ressentir et mieux appréhender notre environnement.

Pour aller plus loin, notre sélection « Grandeur nature » propose des séjours 100 % tournés vers la découverte de la faune et de la flore locales.

Dans ces colos, les enfants explorent la nature de façon ludique et immersive. En observant un écosystème, en écoutant les sons de la forêt, en comprenant l'impact de leurs gestes, ils développent curiosité, sensibilité et conscience du vivant.

Des colos au sein d'établissements engagés

L'Écolabel européen est le **seul label du tourisme durable**, reconnu par l'État français et l'Union européenne. Ce label d'excellence, **certifié par l'Afnor**, garantit l'engagement des centres à une meilleure gestion de l'énergie et de l'eau, du tri des déchets, de la protection du cadre de vie et de la sensibilisation de tous, petits et grands.

Vacances pour tous et la Ligue de l'enseignement s'engagent concrètement : déjà **32 de nos centres ont obtenu l'Écolabel européen**, identifiés par le logo ci-contre.



Vers une restauration saine et durable

Pour prendre soin de notre santé et de notre planète, Vacances pour tous s'engage en matière de **restauration durable** : approvisionnement, stockage, préparation, service, recyclage...

À tous les niveaux, nous accompagnons les équipes à améliorer notre **offre de restauration et d'alimentation** pour qu'elle soit **savoureuse, saine, conviviale, équilibrée, responsable et locale**.

En privilégiant les circuits courts, en réduisant la consommation d'eau et d'énergie en cuisine, **nous faisons du bien à la planète et aux papilles des enfants !**

Une journée type en colo



Le matin



Après un réveil en douceur et un bon petit déjeuner, une belle journée s'annonce.

En attendant que tous les copains soient réveillés, des jeux calmes sont proposés par les animateurs.

Pour la toilette, les animateurs s'assurent que tous les enfants prennent leur douche et se brossent les dents.

La propreté, c'est important !

Le temps des repas



Composés de plats variés et équilibrés préparés avec soin, les repas ont lieu en présence des animateurs qui veillent à leur bon déroulement.

Du petit déjeuner au dîner, l'assiette a du goût !

Les activités



Le matin

Une fois la toilette effectuée, place aux premières activités de la journée : surf, paddle, équitation, danse, escalade, course d'orientation...

L'après-midi

En début d'après-midi, des temps calmes sont mis en place, adaptés à l'âge des participants (sieste pour les tout-petits, lecture, jeux, ping-pong).

Et c'est reparti pour les activités ! Sportives, artistiques ou culturelles, il y en a pour tous les goûts.

On se dépense et on s'amuse avant la pause goûter.

Tout au long du séjour, les jeunes peuvent s'exprimer et être force de proposition.

La fin de journée



Après une belle journée avec les copains et le repas du soir, les veillées sont adaptées à l'âge et à l'énergie des enfants.

Les plus grands pourront participer à des activités pendant que les plus petits profiteront de moments de détente et de repos.

Nous veillons à ce que le temps de sommeil nécessaire à chaque enfant soit respecté.

Et bien sûr, on n'oublie pas la toilette du soir !

Vous êtes un CSE ou une collectivité ?

Portés par la confiance et la fidélité des CSE et des collectivités, nous avons construit, au fil des années, avec nos partenaires des relations solides, fondées sur la proximité, la qualité et la confiance partagée.

Nos conseillers, présents sur tout le territoire, mettent leur expertise et leur passion au service d'un même objectif : offrir aux enfants des vacances inoubliables.

60 %
des adhérents qui nous font confiance sont issus de collectivités

Nos services dédiés aux CSE

Vacances pour tous vous propose des solutions sur mesure pour l'accès aux séjours de vos ayants droit :

- des partenariats adaptés à vos besoins,
- des informations privilégiées pour enrichir vos propositions,
- l'accès à des offres exclusives Vacances pour tous spéciales CSE,
- une équipe d'experts dédiée pour vous faire bénéficier d'un suivi personnalisé,
- 5 % de réduction sur les séjours en France (hors transport).

Notre équipe commerciale à vos côtés

Partout en France, nos conseillers sont à votre écoute pour construire vos projets sur mesure, avec réactivité, précision et enthousiasme.



Géraldine



Vincent



Nathalie



Valérie



Cyril



Johanna



Isabelle



Sandrine



Caroline



Salvador Responsable pôle force de vente

« Nous tenons à remercier chaleureusement les CSE pour leur soutien continu.

Grâce à notre partenariat, des milliers d'enfants ont pu vivre des aventures inoubliables, apprendre, grandir, et surtout... sourire.

Ensemble, nous leur permettons de découvrir de nouveaux horizons, d'élargir leurs perspectives et de s'épanouir dans un cadre bienveillant.

Nous mettons tout en œuvre pour que les enfants soient des acteurs de leur séjour. »



Les bons plans Vacances pour tous, nous on aime

Spécial CSE

- 5% de réduction
valable toute l'année
pour toute inscription réalisée avec l'aide de votre comité
social et économique (hors transport).

Réservez tôt

- 5% de réduction* pour toute
inscription anticipée
à un séjour proposé dans cette brochure (hors
transport).

Offre spéciale fratrie

- 5% de réduction** à partir
de l'inscription du 2^e enfant
à un séjour choisi dans cette brochure.

Parrainer, c'est gagner*** !

pour toute inscription d'un enfant du parrain
et d'un enfant du filleul à un séjour proposé
dans cette brochure.

30 €
de réduction
pour le parrain

20 €
de réduction
pour le filleul

Paiement échelonné sans frais****

N'hésitez plus, faites-leur plaisir !

Ces offres ne sont pas cumulables entre elles. Lorsque plusieurs offres sont possibles, la plus intéressante est appliquée.

* La réduction ne sera effective que si l'inscription est enregistrée jusqu'au 2 mars 2026 inclus.

** Offre proposée aux particuliers et valable à partir de l'inscription d'un 2^e enfant d'un même foyer, hors transport, hors supplément, hors garantie annulation optionnelle, sur le séjour le moins cher. Cette offre est cumulable avec les aides CAF.

*** La réduction pour le filleul ne sera effective que s'il n'est jamais parti avec Vacances pour tous et reste limitée à 1 filleul par parrain. Les réductions pour l'enfant du parrain et pour l'enfant du filleul ne seront effectives que lorsque l'un et l'autre se seront inscrits sur un séjour d'au moins 7 jours dans la brochure citée. Les réductions pour le parrain et le filleul ne sont applicables que si leurs adresses postales sont différentes.

**** Possibilité d'échelonner votre paiement en plusieurs fois sans frais (hors acompte de 30 %).

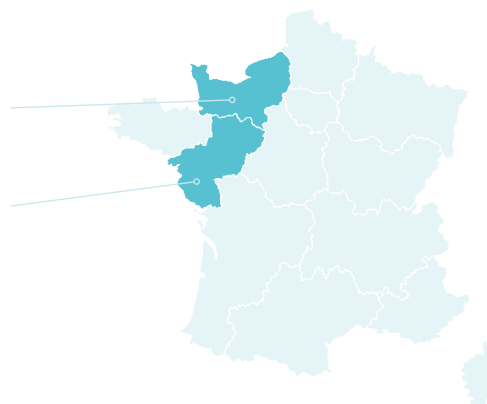
Le solde doit être réglé au plus tard 30 jours avant la date de début du séjour.

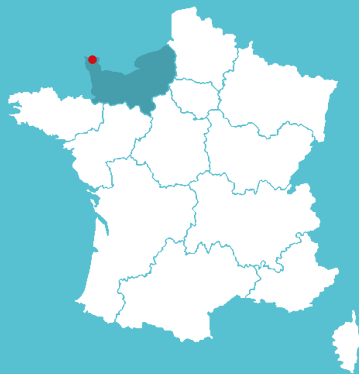
MER



NORMANDIE

PAYS DE LA LOIRE





NORMANDIE

Manche (50)

Cherbourg / Turlaville

Collignon

Capacité d'accueil totale
100 participants



Cadre et mode de vie

En Normandie, à l'est de Cherbourg et en bordure d'une plage de sable fin, s'ouvre un plan d'eau unique, protégé par la plus grande rade d'Europe.

Base nautique de Collignon : située en bordure de mer, hébergement en chambres de 2 à 6 lits, avec salle de bains et wc collectifs. Salles d'activités et de restauration, espace de jeux extérieur. École de voile sur le centre.

En étant légèrement excentré, la structure offre un accès facilité à Cherbourg ou La Hague et diverses activités qui y sont proposées.

Diplôme(s)/attestation(s) obligatoire(s) :
Test d'aisance aquatique



7-13 ans

De la mer aux étoiles

Prépare-toi, lors de cette colo, à découvrir la mer et le ciel comme tu ne les as jamais vus !

Programme

Tu as toujours rêvé de voir ce qui se passait au plus profond de la mer, cette colo te permet de réaliser ce rêve lors d'une journée exceptionnelle à la **Cité de la mer de Cherbourg (les semaines paires)**. Profite de ce moment hors du temps pour découvrir l'aquarium et l'océan du futur. L'aventure ne s'arrête pas là, avec la visite du célèbre sous-marin Le Redoutable et de l'espace Titanic.

Tu vas aussi pouvoir découvrir tout ce qui se passe dans notre ciel en te transformant le temps d'une journée en astronaute avec la sortie au **planétarium Ludivers de La Hague (les semaines impaires)**. Comme Thomas Pesquet ou Sophie Adenot, deviens imbattable en pilotage de fusée en fabriquant et lançant tes propres fusées à eau. Une colo qui t'enverra vers l'infini et au-delà !

Résous les plus dures énigmes et franchis les plus dures épreuves lors des chasses aux trésors organisées sur le centre. Affronte la mer pour une séance **de paddle et de char à voile**. Continue la découverte avec **des explorations dans les dunes et les ateliers laisse de mer** pour découvrir tous les trésors qu'offre le littoral normand.

Autres activités : En plus de tout cela, tu peux profiter de la piscine municipale et des baignades en mer (selon la météo), vivre des grands jeux et des activités proposées par les animateurs et animatrices, des jeux avec tes copains et copines. Et pour finir toutes ces journées, place aux veillées : contes, veillée casino....

Effectif du groupe : 50 participants.



Prix par participant par séjour

| RÉF : 125 002 002 | De la mer aux étoiles |
|---|-----------------------|
| 5 jours 06/07 - 10/07, 13/07 - 17/07, 20/07 - 24/07, 27/07 - 31/07, 03/08 - 07/08, 10/08 - 14/08, 17/08 - 21/08 | 490 € |
| 12 jours 06/07 - 17/07, 20/07 - 31/07, 03/08 - 14/08 | 930 € |

Premier repas inclus : dîner. Dernier repas inclus : déjeuner (panier-repas).

Suppléments transport

| Villes | Tarif | Villes | Tarif |
|-------------------------|-------|----------------------|-------|
| Alençon ⁽¹⁾ | 140 € | Paris ⁽¹⁾ | 175 € |
| Caen | 105 € | Rouen ⁽¹⁾ | 185 € |
| Le Havre ⁽¹⁾ | 185 € | | |

(1) En train jusqu'à Caen puis car



NORMANDIE

Manche (50)

📍 Gouville-sur-Mer

Les Sables d'Or

🏠 Capacité d'accueil totale
125 participants



Cadre et mode de vie

Gouville-sur-Mer est un petit village de Normandie sur la côte ouest du Cotentin, bordé d'une superbe plage de sable fin.

Les Sables d'Or : composé de gîtes pour les vacances familles et de 5 pavillons pour les séjours de vacances. Centre entièrement renové en 2024. Chambres de 4 à 5 lits, sanitaires complets dans le pavillon ou dans les chambres. Ce centre accueille des jeunes de 4 à 12 ans. Salles de jeux et d'activités équipées. Aires de jeux extérieures. Équipements adaptés, pavillon de plain-pied, terrain protégé... un cadre idéal pour une colonie.



4-6 ans

7-10 ans

Gouville aventure

Idéal pour un premier départ, ce séjour te permet de découvrir la colo et tous les trésors que la nature normande peut offrir !

Programme

Que ce soit tes premières vacances ou que tu sois déjà parti en colo, ce séjour va être une **vraie aventure en Normandie**.

Découverte de la Normandie Terre de Cheval lors d'**une séance d'équitation** dans un centre équestre attenant à la structure.

Découverte de la mer et de ses trésors **avec les baignades, les concours de châteaux de sables et la découverte de l'Estran**.

Grâce à l'équipe d'animation, la faune et la flore marine n'ont plus de secret pour toi avec la pêche à pied et la découverte de la laisse de mer.

Les découvertes ne s'arrêtent pas là, avec la **visite d'une chèverie**.

Sur ce séjour, le vent normand est également source de découvertes : fabrication et pilotage de **cerf-volant** sur la plage ou dans les dunes, construction d'objets volants ou flottants en fonction des projets d'animation choisis par les enfants et l'équipe.

Autres activités : Amuse-toi lors des baignades surveillées en mer et/ou à la piscine chauffée du centre (selon la météo), balades, activités manuelles, peinture, jeux d'extérieur et d'intérieur.... Et, le soir, les traditionnelles veillées « histoires et contes » ou « jeux » pour conclure la journée. Sans oublier tous les moments de jeux, de rires et de partage avec tes copains et copines. Tant d'activités manuelles et artistiques rythmeront tes journées autour de la mer et ses secrets.

Effectif du groupe : 30 participants.



6-12 ans

En selle moussaillon !

En selle ! Ta colo au grand galop sur les plages de la Normandie, terre de cheval !

Programme

Sur cette colo, tu peux marcher dans les traces des plus grands cavaliers normands en pratiquant **l'équitation à raison de 2 séances par semaine** dans le centre équestre attenant à la structure.

Ta colo ne s'arrête pas là, avec les ateliers autour du vent lors d'**1 séance de cerf-volant sportif** (selon les conditions météo).

Sur ce séjour, tu peux **découvrir tout sur la mer et ses secrets** : découverte de l'Estran, laisse de mer, mise en place d'aquarium.

Autres activités : En plus de tout cela, tu peux profiter de la piscine du centre (selon la météo). Et pour finir toutes ces journées, place aux veillées : contes, veillée casino... Tu pourras vivre des grands jeux et des activités proposés par les animateurs et animatrices, des jeux avec tes copains et copines, des courses d'orientation ou même encore des ateliers radio. De quoi passer des journées et des soirées inoubliables avec des activités aquatiques, artistiques et manuelles qui seront proposées par les animateurs et animatrices.

Effectif du groupe : 30 participants.





6-12 ans

La Gouville Académie

Apprends à devenir une star de la musique grâce à la Gouville Académie, les coulisses des plus grands spectacles n'auront plus de secrets pour toi.

Programme

Comme tes académiciens préférés et le gagnant normand de 2024, le défi est de taille, **prépare un spectacle** pour la prime qui a lieu tous les vendredis soirs.

Entre **chant, danse et théâtre**, monte un spectacle avec tous tes amis pour t'amuser sur scène. Côté chant, deviens un pro du micro avec des karaokés, blind-tests, et apprends l'**hymne des académiciens de l'été**. Côté danse, reproduis des chorégraphies, apprends-en de nouvelles proposées par tes animateurs mais crée aussi tes propres chorégraphies. Le théâtre sera également de la partie avec des pièces proposées par l'équipe d'animation, des petites **saynètes d'improvisation** et une **pièce de théâtre avec tous les académiciens**. Tu pourras aussi participer à la création des décors et costumes !

Autres activités : En plus de tout cela, tu peux profiter de la piscine du centre (selon la météo). Et pour finir toutes ces journées, place aux veillées : contes, veillée casino... Tu pourras vivre des grands jeux et des activités proposés par les animateurs et animatrices, des jeux avec tes copains et copines, des courses d'orientation ou même encore des ateliers radio. De quoi passer des journées et des soirées inoubliables avec des activités aquatiques, artistiques et manuelles qui seront proposées par les animateurs et animatrices.

Effectif du groupe : 25 participants.

Suppléments transport

| Villes | Tarif | Villes | Tarif |
|-------------------------|-------|-----------------------------|-------|
| Alençon ⁽⁴⁾ | 140 € | Paris ⁽¹⁾ | 185 € |
| Caen ⁽⁴⁾ | 115 € | Rennes ⁽¹⁾ | 265 € |
| Le Havre ⁽³⁾ | 185 € | Rouen ⁽³⁾ | 185 € |
| Le Mans ⁽²⁾ | 200 € | Saint-Brieuc ⁽¹⁾ | 255 € |
| Lorient ⁽¹⁾ | 275 € | Tours ⁽²⁾ | 270 € |
| Nantes ⁽²⁾ | 245 € | | |

(1) En train jusqu'à Caen/Rennes puis car pour les séjours de 7 et 14 jours

(2) En train jusqu'au Mans puis car pour les séjours de 7 et 14 jours

(3) Villes disponibles pour les séjours de 5, 7 et 14 jours

(4) Exclusivement pour les séjours de 5 jours



7-12 ans

Du vent dans les voiles

Pars en colonie et viens profiter de la mer et de ses secrets ! Une colo où tu apprends aussi à maîtriser le vent !

Programme

Lors de tes vacances à Gouville-sur-Mer, l'air du vent n'a plus de secret pour toi ! Apprends à le maîtriser avec **1 séance par semaine de cerfs-volants sportifs** de toutes tailles et créé des chorégraphies.

Du vent dans les voiles, c'est aussi pour toi, **2 séances par semaine de char à voile** (selon les conditions météo), sensations de glisse assurées !

Des ateliers autour **des énergies renouvelables, des courses d'orientation** sont aussi de la partie en Normandie !

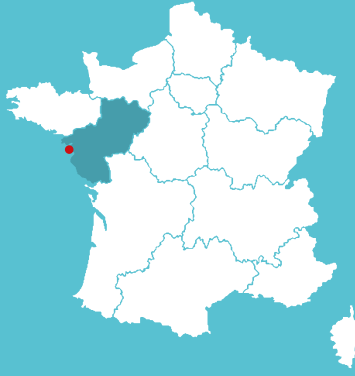
Autres activités : En plus de tout cela, tu peux profiter de la piscine du centre (selon la météo). Et pour finir toutes ces journées, place aux veillées : contes, veillée casino... Tu pourras vivre des grands jeux et des activités proposés par les animateurs et animatrices, des jeux avec tes copains et copines, des courses d'orientation ou même encore des ateliers radio. De quoi passer des journées et des soirées inoubliables avec des activités aquatiques, artistiques et manuelles qui seront proposées par les animateurs et animatrices.

Effectif du groupe : 25 participants.



| Prix par participant par séjour | Gouville aventure | En selle moussaillon ! | La Gouville Académie | Du vent dans les voiles |
|---|-------------------|------------------------|----------------------|-------------------------|
| RÉF : 125 003 002 | | | | |
| 5 jours | | | | |
| 06/07 - 10/07, 13/07 - 17/07, 20/07 - 24/07, 27/07 - 31/07, 03/08 - 07/08, 10/08 - 14/08, 17/08 - 21/08 | 456 € | - | - | - |
| 7 jours | | | | |
| 06/07 - 12/07, 13/07 - 19/07, 20/07 - 26/07, 27/07 - 02/08, 03/08 - 09/08, 10/08 - 16/08, 17/08 - 23/08 | - | 566 € | 514 € | 566 € |
| 14 jours | | | | |
| 06/07 - 19/07, 20/07 - 02/08, 03/08 - 16/08 | - | 1 055 € | 933 € | 1 055 € |

Premier repas inclus : dîner. Dernier repas inclus : déjeuner (panier-repas).



PAYS DE LA LOIRE

Loire-Atlantique (44)

📍 Préailles

Les Moussaillons

🏠 Capacité d'accueil totale
48 participants



Cadre et mode de vie

Au cœur de la Côte de Jade, pointe maritime du Pays de Retz, Préailles est une des seules stations où alternent des plages de sable fin et des falaises rocheuses. Petite station balnéaire, Préailles offre, l'été, une ambiance pour de vraies vacances dépayssantes.

À 300 mètres de la plage, le centre « **Les Moussaillons** » accueille les enfants dans un bâtiment parfaitement adapté aux séjours de vacances. Les enfants sont répartis en chambres non mixtes de 4 à 7 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre. Le centre est équipé de salles d'activités aménagées. Un espace extérieur permet aux plus jeunes comme au plus grands d'en profiter. À 200 mètres du centre se trouve un grand terrain d'herbe municipal ainsi que des terrains de basket et de tennis.

📄 **Diplôme(s)/attestation(s) obligatoire(s) :** attestation de réussite au test d'aisance aquatique pour le séjour Les moussaillons de l'Atlantique.



6-12 ans

Les animaux légendaires de l'Atlantique

Pars à la découverte des contes et légendes au bord de l'océan Atlantique !

Programme

Cet été, la côte atlantique et ses légendes t'attendent !

Prépare-toi à en prendre plein les yeux lors d'une **sortie à la réserve animalière Legendia Parc**. Découvre les animaux et assiste aux spectacles retraçant les contes et légendes de l'Atlantique. Découvre les rivages lors d'une **balade contée** et replonge dans des souvenirs hors du commun lors de la **veillée récit de voyage**.

Explore la mer comme tu ne l'as jamais vue lors d'une **activité goélette** (selon les conditions météo). Participe aux chasses au trésor pour retrouver les grimoires perdus et les boussoles magiques. Ce n'est pas tout, pars à la découverte de la faune et la flore marine lors d'une **sortie pêche à pied et les expériences dans un laboratoire aquacole**.

Autres activités : Baignade en mer et en piscine, détente sur la plage, jeux et grands jeux organisés par l'équipe, veillées collectives.. Profites des environs pour te balader en bord de plage, t'essayer aux jeux de plage et à des jeux sportifs sur le terrain juste à côté du centre.

Effectif du groupe : 24 participants.

| Prix par participant par séjour | Les animaux légendaires de l'Atlantique | Les moussaillons de l'Atlantique |
|---------------------------------|---|----------------------------------|
| REF : 125 044 001 | | |
| 10 jours | | |
| 20/07 - 29/07, 10/08 - 19/08 | 1 050 € | 1 050 € |
| 11 jours | | |
| 09/07 - 19/07, 30/07 - 09/08 | 1 120 € | 1 120 € |

Premier repas inclus : dîner. Dernier repas inclus : déjeuner (panier-repas).



8-13 ans

Les moussaillons de l'Atlantique

Une aventure de vacances pour découvrir l'océan Atlantique !

Programme

Ce séjour est une vraie aventure de vacances : soleil, activités nautiques et plage sont au rendez-vous.

Sur ce séjour, découvre les côtes de l'océan Atlantique **2 séances de catamaran ou d'optimiste** pour apprendre à manœuvrer sur l'eau (en fonction de l'âge et du gabarit, activités soumises aux conditions météo). Continue l'aventure lors d'une **balade à vélo** et d'une **balade sensorielle** sur la côte.

Autres activités : Baignade en mer et en piscine, détente sur la plage, jeux et grands jeux organisés par l'équipe, veillées collectives.. Profites des environs pour te balader en bord de plage, t'essayer aux jeux de plage et à des jeux sportifs sur le terrain juste à côté du centre.

Effectif du groupe : 24 participants.



Suppléments transport

| Villes | Tarif | Villes | Tarif |
|-----------|-------|--------------|-------|
| Alençon | 140 € | Nantes | 80 € |
| Caen | 230 € | Paris | 215 € |
| Cherbourg | 220 € | Rennes | 135 € |
| Le Mans | 125 € | Rouen | 220 € |
| Lille | 260 € | Saint-Brieuc | 155 € |
| Lorient | 140 € | Tours | 105 € |

Train jusqu'à Nantes puis car



PAYS DE LA LOIRE

Loire-Atlantique (44)

📍 Préfaillles

Le soleil de Jade

🏠 Capacité d'accueil totale
32 participants



Cadre et mode de vie

Au cœur de la Côte de Jade, pointe maritime du Pays de Retz, Préfaillles est une des seules stations où alternent des plages de sable fin et des falaises rocheuses. Petite station balnéaire, Préfaillles offre, l'été, une ambiance pour de vraies vacances dépaysantes.

À 50 mètres de la plage, le centre « **Le soleil de Jade** » accueille les jeunes au sein d'un village vacances familles. Les jeunes sont répartis en tentes non mixtes de 2 à 4 lits places avec sanitaires à proximité. Les repas sont préparés par le cuisinier du centre et partagés avec les autres vacanciers. La piscine et les salles d'activités du centre sont partagées avec les familles du village vacances.

📄 **Diplôme(s)/attestation(s) obligatoire(s) :** attestation de réussite au test d'aisance aquatique pour le séjour Vagues d'été.



6-12 ans

Atlantiqu' Explo

Pars à l'exploration du milieu marin des côtes atlantiques et découvre la faune et la flore fascinantes du littoral.

Programme

Enfile ton short, prends ta gourde, ton sac dos, mets ta casquette et pars pendant 5 jours à la découverte de Préfaillles en plein cœur de la Loire Atlantique et plonge dans une expérience unique où nature, découvertes et sensations se mêlent à chaque instant.

Balade sensorielle : Observe le paysage, écoute, sens, touche, goûte et identifie ce qui t'entoure. Affine tes perceptions et partage tes impressions avec le groupe pour vivre une expérience de pleine nature inoubliable.

Pêche à pied et aquarium : Pars à la rencontre de la **faune et de la flore marine** sur l'estran rocheux. Collecte sur place, identification des principales espèces, apprentissage des outils de pêche à pied et des gestes respectueux pour préserver l'estran et ses habitants. Observe et échange autour de la cascade et des aquariums, classe les espèces, réalise une fiche d'identité et un dessin d'observation pour conserver un souvenir scientifique de tes découvertes.

La Pointe Saint-Gildas, un espace protégé : Découvre cette **réserve naturelle exceptionnelle**, apprends les bases de la gestion d'un espace naturel et les outils de protection d'un milieu sensible. Participe à un **grand jeu autour de la biodiversité** pour mieux comprendre l'importance de chaque espèce et la manière dont elles interagissent dans leur environnement.

Profite pleinement des **moments de baignade en mer ou en piscine** sur le centre, pour te rafraîchir et t'amuser en toute sécurité. Entre deux plongeon, savoure la **détente sur la plage**, participe aux **jeux de plage**, et lance-toi dans des **grands jeux organisés par l'équipe** pour partager avec les autres participants.

En fin de journée, **des veillées collectives** rythmeront le séjour, autour de chants, histoires ou activités ludiques, pour créer des souvenirs inoubliables.

Effectif du groupe : 12 participants.



14-17 ans

Vagues d'été

Une aventure de vacances pour découvrir la glisse sur le sable et sur l'océan !

Programme

De vraies vacances : soleil, activités nautiques et plage sont au rendez-vous.

Sur ce séjour, découvre les côtes de l'océan Atlantique **2 séances de catamaran** pour apprendre à manœuvrer sur l'eau (activités soumises aux conditions météo). Continue l'aventure lors d'**une sortie à vélo** et d'un **rallye d'orientation** sur la côte. Passe une journée farniente à la **base de Tharon plage** ! Enfin, profite de la douceur des soirs d'été lors d'une sortie au **marché nocturne de Pornic**.

Autres activités : Baignade en mer et en piscine, détente sur la plage, jeux et grands jeux organisés par l'équipe, veillées collectives...

Effectif du groupe : 20 participants.

| Prix par participant par séjour | Atlantiqu' Explo | Vagues d'été | |
|---|------------------|-----------------------------|-------|
| RÉF : 125 044 001 | | | |
| 5 jours | | | |
| 13/07 - 17/07, 20/07 - 24/07, 03/08 - 07/08, 10/08 - 14/08 | 579 € | - | |
| 10 jours | | | |
| 20/07 - 29/07, 10/08-19/08 | - | 1 050 € | |
| 11 jours | | | |
| 09/07 - 19/07, 30/07 - 09/08, | - | 1 120 € | |
| Premier repas inclus : dîner. Dernier repas inclus : déjeuner (panier-repas). | | | |
| Suppléments transport | | | |
| Villes | Tarif | Villes | Tarif |
| Alençon ⁽²⁾ | 140 € | Nantes ^{(1) (2)} | 80 € |
| Angers ⁽¹⁾ | 141 € | Paris ⁽²⁾ | 215 € |
| Caen ^{(1) (2)} | 230 € | Rennes ⁽²⁾ | 135 € |
| Cherbourg ⁽²⁾ | 220 € | Rouen ⁽²⁾ | 220 € |
| Le Mans ^{(1) (2)} | 125 € | Saint-Brieuc ⁽²⁾ | 155 € |
| Lille ⁽²⁾ | 260 € | Tours ⁽²⁾ | 140 € |
| Lorient ⁽²⁾ | 140 € | | |

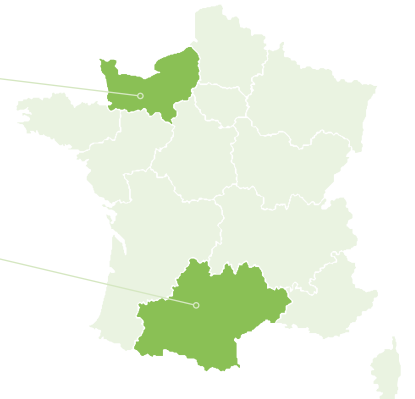
(1) Train jusqu'à Pornic puis mini-bus pour les séjours de 5 jours
(2) Train jusqu'à Nantes puis car pour les séjours de 10 et 11 jours

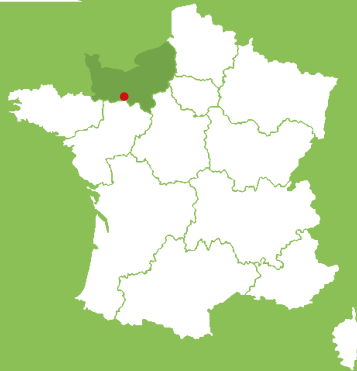
CAMPAGNE



NORMANDIE

OCCITANIE





NORMANDIE

Orne (61)

📍 Saint-Germain-du-Corbéis

Centre Robert Hée
Claude Varnier

🏠 Capacité d'accueil totale
24 participants



Cadre et mode de vie

Centre Robert Hée-Claude Varnier : colonie de vacances située à 1 km d'Alençon, en Normandie.

Hébergement sous tentes chapiteau de 4 à 6 places. Couchage sur lit de camp. Sanitaires neufs complets en dur. Les repas sont préparés par l'équipe permanente du centre ou par les jeunes. Salles d'activités de pleine air et en dures en cas de mauvais temps.



6-11 ans

Ma colo nature !

Campe en plein milieu de la forêt et deviens incolable sur la nature qui nous entoure !

Programme

Pendant ta colonie, tu vas pouvoir découvrir le camping et les joies de la vie en plein air au sein d'un parc de 12 hectares ! Découvre les richesses de la forêt avec des **concours de construction de cabanes, des courses d'orientation et des balades sensorielles, land art**. Profite d'une **sortie piscine et une sortie accrobranche**. Prends en plein les yeux lors de la veillée observation des étoiles et fabrique toi pleins de souvenirs lors de la veillée feu de camp.

Autres activités : Grands jeux organisés par l'équipe en pleine forêt, jeux collectifs, balade contée, activités manuelles et créatives, jeux sportifs, jeux de société...
des vraies vacances au vert !

Effectif du groupe : 12 participants.



Suppléments transport

| Villes | Tarif | Villes | Tarif |
|-------------------------|-------|----------------------|-------|
| Caen | 95 € | Paris ⁽¹⁾ | 165 € |
| Le Havre ⁽²⁾ | 185 € | Rouen ⁽¹⁾ | 185 € |
| Le Mans ⁽²⁾ | 50 € | | |

(1) En train jusqu'à Caen puis car
(2) En train jusqu'à Alençon puis car



6-11 ans

Ma colo sportive !

Une semaine de colo en camping rythmée par des activités sportives !

Programme

Idéal pour un premier départ en colo en camping ce séjour est une vraie aventure sportive pour les enfants. Les temps d'activités sportives sont encadrés par des éducateurs sportifs.

Tous les jours, découverte d'un nouveau sport : Géocaching, tir à l'arc, sortie à la piscine, **sortie accrobranche**, découverte de sports innovants tels que le tchoukball, le kin ball...

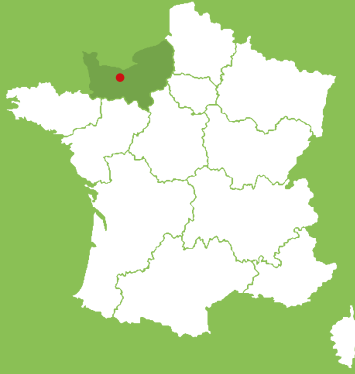
Pour faire vivre les valeurs du sport, mise en place de temps de sensibilisation et de pratique de **sports adaptés** tels que le cécifoot, les courses à l'aveugle...

Autres activités : Grands jeux organisés par l'équipe en pleine forêt, jeux collectifs, balade contée, activités manuelles et créatives, jeux sportifs, jeux de société...
des vraies vacances au vert !

Effectif du groupe : 12 participants.

| Prix par participant par séjour | Ma colo nature ! | Ma colo sportive! |
|--|------------------|-------------------|
| RÉF : 125 013 001 | | |
| 5 jours | | |
| 06/07 - 10/07, 13/07 - 17/07, 20/07 - 24/07, 27/07 - 31/07, 03/08 - 07/08, 10/08 - 14/08, 17/08 - 21/08 | 480 € | 480 € |

Premier repas inclus : dîner. Dernier repas inclus : déjeuner (panier-repas).



NORMANDIE

Calvados (14)

📍 Baron-sur-Odon

Écuries de l'Odon

🏠 Capacité d'accueil totale
18 participants



Cadre et mode de vie

En plein cœur du Calvados, Les Écuries de l'Odon possèdent des installations spécialement conçues pour offrir confort et bien-être, aux chevaux comme aux cavaliers.

Hébergement au sein même du centre équestre « **Les Écuries de l'Odon** » dans des tentes de 3-4 places. Les activités et les repas se font dans le club-house. Les jeunes sont pleinement investis dans la préparation des repas et la vie collective. Déplacement en mini-bus ou en bus.

📄 Diplôme(s)/attestation(s) obligatoire(s) : Galop 4



11-13 ans

14-17 ans

Mes vacances en selles

Un cheval, une colo à fond pour les passionnés d'équitation !

Programme

Tu as le galop 4 et tu as envie de passer tes vacances en selles, cette colo est faite pour toi. Tous les jours, au sein du centre équestre des Écuries de l'Odon dans le Calvados à quelques kilomètres de Caen, berceau des jeux équestres mondiaux de 2014, pratique l'équitation avec une monitrice passionnée par le dressage, diplômée d'état depuis plus de 20 ans, formatrice de la célèbre « méthode Alexander® », accompagnant régulièrement des cavaliers en grand prix élite CSO poneys et en pro 2 CSO. **Tous les jours** perfectionne ton équitation, avec **2 séances d'1h30 chacune par groupe de niveau**.

Parfait tes connaissances en pratiquant, **tous les jours, 1 heure de soins aux chevaux** (bandage, nattage, massage...) et en **accompagnant le travail d'une cavalière pro** participant à des épreuves CSO 140. Pour agrémenter ces vacances et ta passion, **assiste, selon le calendrier fédéral, à une compétition CSO pro** dans une des 3 prestigieuses sites Normands (Pôle international du Cheval de Deauville, Haras national du Pin ou de Saint Lô). Enfin détends toi avec le reste du groupe lors d'**une soirée au Bowling**.

Autres activités : Jeux et grands jeux collectifs, veillées de plein air.

Effectif du groupe : 18 participants.



Suppléments transport

| Villes | Tarif | Villes | Tarif |
|--------------------------|-------|-----------------------------|-------|
| Caen | 50 € | Paris ⁽¹⁾ | 120 € |
| Cherbourg ⁽¹⁾ | 90 € | Rennes ⁽¹⁾ | 200 € |
| Le Havre | 185 € | Rouen | 135 € |
| Le Mans | 130 € | Saint-Brieuc ⁽¹⁾ | 190 € |
| Lorient ⁽¹⁾ | 210 € | Tours ⁽²⁾ | 200 € |
| Nantes ⁽²⁾ | 175 € | | |

(1) En train jusqu'à Caen puis car
(2) En train jusqu'au Mans puis car

Prix par participant par séjour

REF : 125 050 001

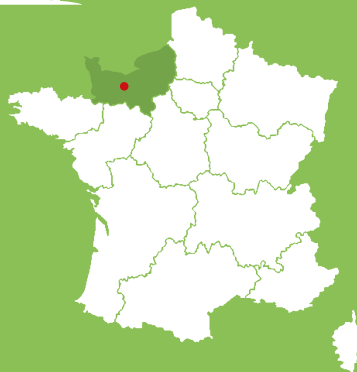
7 jours

19/07 - 26/07

Mes vacances en selles

750 €

Premier repas inclus : dîner. Dernier repas inclus : dîner (panier-repas).



NORMANDIE

Calvados (14)
Pont-d'Ouilly

Base de loisirs

Capacité d'accueil totale
40 participants



Cadre et mode de vie

En plein cœur de la Suisse Normande, une expérience proche de la nature de par le mode de vie proposé mais également par le décor avec lequel les vacanciers se réveillent quotidiennement.

Hébergement sous tentes 2-4 places, en camping aménagé. Participation des jeunes à la vie collective de la colonie de vacances. Déplacements à pied, en minibus ou en transports locaux.

Diplôme(s)/attestation(s) obligatoire(s) :
Test d'aisance aquatique



12-14 ans

15-16 ans

Raid aventure en Normandie

Des activités sportives en plein cœur de la Suisse normande ! Sensations garanties !

Programme

Un séjour sportif en camping ! Une découverte des monts, des falaises ou des rivières normandes ! Une colo connectée aux terres normandes et déconnectée des réseaux avec une vie sous tente et des activités sportives de pleine nature !

C'est un véritable **raid aventure** dans des décors plus vrai que nature, où s'enchaînent au minimum **quatre activités sportives** par séjour, sélectionnées en fonction de la tranche d'âge, des conditions météorologiques et des éducateurs sportifs.

Au programme, selon les possibilités : escalade, accrobranche, géocaching ou course d'orientation, tir à l'arc, kayak en rivière, biathlon, VTT.

Autres activités : Des expériences qui font de toi un as des sports en pleine nature. Parce qu'un raid aventure comme celui-ci c'est aussi une aventure en équipe, découvre une aventure sportive unique. Participe aux grands jeux et veillées avec l'équipe d'animation mais détends-toi aussi lors des temps libres (sous conditions) au travers d'ateliers, de jeux de rôle de stratégies d'équipes.

Effectif du groupe : 40 participants.



Suppléments transport

| Villes | Tarif | Villes | Tarif |
|--------------------------|-------|-----------------------------|-------|
| Caen | 60 € | Paris ⁽¹⁾ | 130 € |
| Cherbourg ⁽¹⁾ | 100 € | Rennes ⁽¹⁾ | 210 € |
| Le Havre | 185 € | Rouen | 185 € |
| Le Mans | 130 € | Saint-Brieuc ⁽¹⁾ | 200 € |
| Lorient ⁽¹⁾ | 220 € | Tours ⁽²⁾ | 160 € |
| Nantes ⁽²⁾ | 135 € | | |

(1) En train jusqu'à Caen puis car
(2) En train jusqu'au Mans puis car

Prix par participant
par séjour

REF : 125 033 001

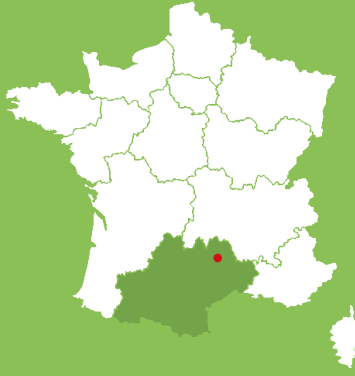
7 jours

06/07 - 12/07, 13/07 - 19/07,
20/07 - 26/07, 27/07 - 02/08,
03/08 - 09/08, 10/08 - 16/08

Raid Aventure
en Normandie

625 €

Premier repas inclus : dîner. Dernier repas inclus : déjeuner (panier-repas).



OCCITANIE

Lozère (48)

📍 Saint-Chély-d'Apcher

Le Rouveyret

🏠 Capacité d'accueil totale
30 participants



Cadre et mode de vie

Aux confins des hauts plateaux de l'Aubrac et de la Margeride, à 1000 m d'altitude, Saint-Chély-d'Apcher est une ancienne place forte du Gévaudan, véritable poumon de la Haute Lozère.

L'hébergement se fait sous tentes marabouts équipées de couchettes intégrées (6 à 10 places) ou dans des tentes plus petites (3 à 4 places), sur un espace entièrement réservé au groupe. Plusieurs grands marabouts sont à disposition pour la cuisine et les activités.

📄 Diplôme(s)/attestation(s) obligatoire(s) : attestation de réussite au test d'aisance aquatique.



8-14 ans

Lozère action !

Une colo en camping en plein cœur du Gévaudan pour un séjour sportif en plein air !

Programme

Prépare-toi à vivre une véritable immersion en pleine nature ! Entre forêts, montagnes et rivières, ce séjour est fait pour les aventuriers en quête de sensations, de découvertes et de grands espaces.

Au programme :

Courses d'orientation pour apprendre à te repérer comme un vrai explorateur, **randonnées à pied, à vélo et même à cheval** (avec 1 séance d'équitation incluse) pour découvrir la beauté sauvage de la Lozère sous tous les angles.

Une sortie piscine pour te rafraîchir et t'éclater dans un **toboggan de plus de 60 mètres !**

Une journée par semaine sur une base de loisirs, l'occasion de te baigner dans un lac naturel et de profiter d'activités nautiques (pédalo)

Et pour encore plus d'aventure, **une journée accrobranche** au milieu des arbres, où tu pourras grimper, sauter et te dépasser !

Entre nature, sensations et moments de partage, ce séjour promet une expérience inoubliable où chaque journée est une nouvelle aventure.

Autres activités : Et parce qu'un séjour nature ne serait pas complet sans les plaisirs simples de la vie en plein air, tu apprendras à maîtriser les techniques des vrais campeurs : allumer un feu de camp, cuisiner de bons petits plats et profiter pleinement des soirées sous les étoiles.

Au programme également : de grands jeux en pleine nature, des tournois sportifs pour te dépenser et t'amuser en équipe, sans oublier les veillées conviviales qui rythmeront chaque fin de journée. Ambiance garantie autour du feu, entre rires, chants et moments de partage !

Effectif du groupe : 30 participants.

Suppléments transport

| Villes | Tarif | Villes | Tarif |
|------------------|-------|--------|-------|
| Caen | 180 € | Paris | 130 € |
| Clermont-Ferrand | 50 € | Rouen | 230 € |
| Le Mans | 220 € | | |

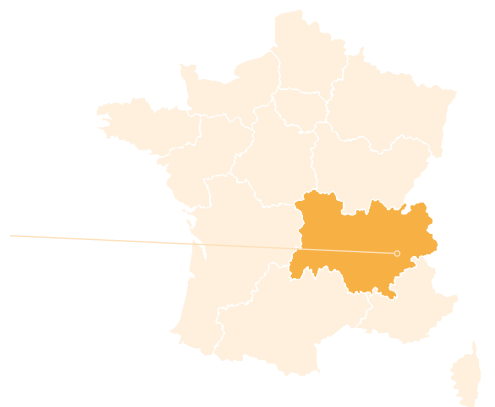
Train jusqu'à Clermont-Ferrand puis car

| Prix par participant par séjour | Lozère action ! |
|---|-----------------|
| REF : 125 041 003 | |
| 10 jours | |
| 20/07 - 29/07, 10/08 - 19/08 | 1 150 € |
| 11 jours | |
| 09/07 - 19/07, 30/07 - 09/08 | 1 220 € |
| Premier repas inclus : dîner. Dernier repas inclus : déjeuner (panier-repas). | |

MONTAGNE



AUVERGNE
RHÔNE
ALPES





Auvergne-Rhône-Alpes

Savoie (73)

Valloire

Chalet du Havre

Capacité d'accueil totale
40 participants



Cadre et mode de vie

Le chalet du Havre se trouve au cœur des montagnes dans le hameau des Verneys à 3 kilomètres du cœur du village de Valloire. De grands espaces verts entourent le chalet afin de jouer ou de manger dehors dans un environnement paisible. 2 salles de jeux ainsi qu'une salle de lecture disponibles pour les veillées en tout genre ou les activités manuelles. La salle à manger est chaleureuse, on peut y déguster des spécialités savoyardes. Les chambres spacieuses et équipées de sanitaires complets, sont constituées de 2 à 8 lits.



8-11 ans

12-15 ans

Aventures montagnardes

Une expérience montagnarde remplie de sensations fortes !

Programme

Immersion totale en Savoie, une expérience complète avec **des sensations fortes**. Découvre la montagne comme tu ne l'as jamais vue au cours d'**une séance d'accrobranche (8-11ans) ou de via ferata (12-15 ans)**. Lance-toi dans un parcours aventure remplis de défis avec des paysages à couper le souffle. Qui dit montagne dit évidemment **rando**, alors prépare tes chaussures de marche pour prendre encore plus de hauteur **toute une journée** dans la vallée de Maurienne. Dans un cadre exceptionnel, profite des incontournables de la station avec la **piscine en plein air** et de super sensation de glisse sur la **patinoire**. Au cœur des montagnes, lors d'une séance de **tir à l'arc**, vise en plein dans le mille. Parce que c'est l'inévitable de Valloire, **visite une ferme locale** (8-11 ans) pour découvrir leurs animaux et déguster leurs bons fromages.

Autres activités : Et bien sûr viens partager avec tes copains et copines des moments inoubliables dans une colo : pique-niques, grands jeux, cuisine. Sans oublier les veillées, temps libres (sous conditions) de quoi avoir un séjour bien chargé !

Effectif du groupe : 40 participants.



Suppléments transport

| Villes | Tarif | Villes | Tarif |
|---------|-------|--------|-------|
| Caen | 250 € | Paris | 200 € |
| Le Mans | 210 € | Rennes | 235 € |
| Lille | 260 € | Rouen | 210 € |

Train jusqu'à Chambéry, puis car jusqu'au centre.

Prix par participant
par séjour

RÉF : 125 041 003

10 jours

04/07 - 12/07

Aventures
montagnardes

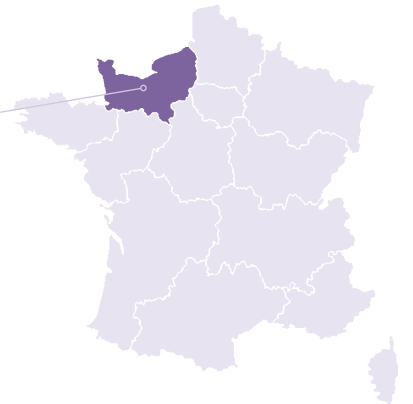
974 €

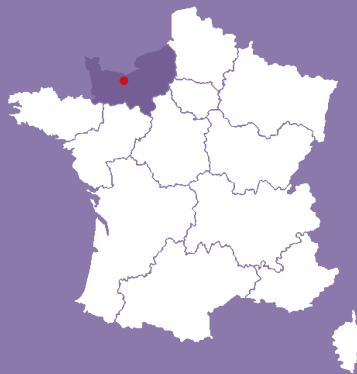
Premier repas inclus : dîner. Dernier repas inclus : déjeuner (panier-repas).

VILLE



NORMANDIE





NORMANDIE

Calvados (14)

📍 Fleury-sur-Orne / Caen

DARe
André Bodereau

🏠 Capacité d'accueil totale
18 participants



Cadre et mode de vie

Hébergement en chambres non mixtes de 4 personnes avec une douche dans la chambre. Structure dotée d'un salon collectif pour les activités et un coin de repos. La structure dispose d'une cuisine familiale, le tout dans un parc boisé de 3 hectares avec un gymnase pour les activités sportives. Chaque jeune participe activement à la vie collective (courses, rangement, préparation des repas, mise de table, vaisselle...).

📄 **Diplôme(s)/attestation(s) obligatoire(s) :**
attestation de réussite au test d'aisance aquatique



13-16 ans

Caen et'colo

Une colo à la mode de Caen !

Programme

Un séjour entre la ville, la mer et la campagne ! Profite de Caen et de ses alentours pour un séjour inoubliable !

Passes par l'immanquable **Mémorial de Caen**, mais pourquoi s'arrêter là quand on peut aller sur les lieux à vélo ? Découvre **les plages de Ouistreham, Juno Beach et le Pegasus bridge** en grandeur nature.

Plonge dans la ville de Caen comme tu ne l'as jamais vue avec « **un escape game** » sur la ville, son histoire et ses habitants. Ajoute à ce séjour des sensations fortes avec **une journée à Éole Aventure** avec son décor à couper de souffle ! Prépare tes valises pour découvrir tout ce que Caen a à t'offrir !

Autres activités : Découverte de la ville en se promenant dans ses rues ou sur les rives de l'Orne. Veillées en ville ou construction de stratégies lors des soirées jeux. Une expérience collective unique mêlant aventure, culture et divertissement.

Effectif du groupe : 18 participants.



Suppléments transport

| Villes | Tarif | Villes | Tarif |
|-----------|-------|--------------|-------|
| Cherbourg | 50 € | Paris | 80 € |
| Le Havre | 135 € | Rennes | 160 € |
| Le Mans | 130 € | Rouen | 135 € |
| Lorient | 170 € | Saint-Brieuc | 150 € |
| Nantes | 55 € | Tours | 200 € |

Train jusqu'à Caen puis transports en commun

Prix par participant par séjour

Caen et'colo

RÉF : 125 046 001

7 jours

20/07 - 26/07, 27/07 - 02/08,
03/07 - 09/08, 10/08 - 16/08

665 €

Premier repas inclus : dîner. Dernier repas inclus : déjeuner (panier-repas).

Les aides possibles

La Ligue de l'enseignement soutient le départ de tous les enfants en vacances. Il existe aussi de nombreuses aides dont vous pouvez bénéficier pour concrétiser votre séjour. Pensez-y...



Chèques-vacances

Vacances pour tous est habilité par l'Agence nationale pour le chèque-vacances. Vos chèques-vacances peuvent être utilisés pour le règlement partiel ou total de tous les séjours en France et en Europe proposés dans cette brochure.



Aide aux temps libres de la CAF

Il est possible d'obtenir une aide aux temps libres auprès des caisses d'allocations familiales (CAF). Cette aide peut prendre plusieurs formes : bons-vacances, AVE... Son montant varie selon le département. Il viendra en déduction du montant du séjour.

Les bons-vacances doivent être envoyés directement à notre service financier avant le début du séjour à : Ligue de l'enseignement - 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris Cedex 20.

Dans le cas de l'AVE, l'attestation d'aide aux vacances doit être remise à votre point de diffusion Vacances pour tous au moment de l'inscription. En aucun cas, les bons-vacances ou l'attestation d'aide aux vacances de votre CAF ne doivent parvenir aux CAF directement (chacune d'elles ayant sa propre réglementation, la responsabilité de Vacances pour tous n'est donc pas engagée si l'aide ne peut être honorée pour une raison propre à ladite CAF). Vacances pour tous se réserve le droit de refuser les aides aux temps libres qui arriveraient après la date limite imposée par chaque CAF départementale.

Cette aide des caisses d'allocations familiales ne peut être utilisée que pour le paiement du solde de votre séjour. En aucun cas, elle ne peut être utilisée pour le paiement de l'acompte.



Depuis l'été 2024, le Pass colo facilite le départ en vacances des enfants l'année civile de leurs 11 ans via une participation financière. Son montant, attribué sous condition de ressources, varie entre 200 et 350 €. Il sera possible d'utiliser le Pass colo en 2026 pour les enfants nés en 2014 qui n'auront pas pu l'utiliser en 2025. N'hésitez pas à consulter votre CAF qui vous renseignera sur le montant de l'aide à laquelle vous avez droit.



Votre comité social et économique (CSE)

La plupart prennent en charge une partie du coût du séjour de votre enfant. Renseignez-vous auprès de votre CSE. Si vous êtes un CSE, nous pouvons mettre en place un partenariat, contactez-nous.



Aides au départ JPA (Jeunesse au plein air)

L'association soutient le départ des enfants en colonies de vacances et en classes de découvertes en proposant des aides financières. Pour en savoir plus, il suffit de contacter le Comité départemental JPA le plus proche de chez vous : <https://jpa.asso.fr/comite-local-jpa/>



Mairies et conseils départementaux

La plupart des municipalités et conseils départementaux, via leurs services sociaux, proposent des aides journalières. Le montant et les conditions d'attribution de ces aides étant fixés localement, renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre conseil départemental.

Des séjours accessibles à tous



Chez Vacances pour tous, nous mettons tout en œuvre pour que chaque enfant puisse partir en colo. Nous proposons des séjours accessibles, alliant qualité, sécurité et plaisir.

94 %
de satisfaction
clients

Retrouvez le détail de nos bons plans et aides financières dans la brochure en page 11 et 27 ou sur le site internet www.vacances-pour-tous.org.

À quoi correspond le coût d'un séjour ?

Bien plus qu'une simple colonie, nos tarifs reflètent notre engagement à offrir des moments uniques et précieux à vos enfants.

- Des hébergements, conçus pour garantir le confort et la sécurité des enfants.
- Une équipe qualifiée et expérimentée pour accompagner les enfants au quotidien.
- Un large éventail d'activités.
- Des repas équilibrés, préparés sur place...
- L'encadrement des enfants aller-retour pendant le voyage.

Les bons plans Vacances pour tous

Profitez de nos réductions pour offrir des moments magiques à vos enfants.

- Offre spéciale CSE
- Réservez tôt
- Offre spéciale fratrie
- Parrainage
- Paiement échelonné sans frais

Les aides financières disponibles

De nombreux dispositifs d'aides financières sont là pour vous soutenir et faciliter l'accès à nos colonies de vacances.

- Chèques-vacances
- Aides aux temps libres de la Caf
- Le Pass colo
- Votre comité social et économique (CSE)
- Bourses JPA (Jeunesse au plein air)
- Mairies et conseils départementaux



Bien vivre son séjour

Des informations complémentaires et plus détaillées sont disponibles dans le guide pratique dédié à nos colonies de vacances, consultable et téléchargeable sur le site www.vacances-pour-tous.org

AVANT LE DÉPART

Documents de voyage obligatoires

LES PIÈCES D'IDENTITÉ

Ressortissants français

• *Séjours en France*

Une pièce d'identité est indispensable pour tout séjour dont le transport s'effectue en avion.

• *Séjours en Europe*

Votre enfant doit être muni de certains documents d'identité : carte nationale d'identité en cours de validité ou passeport individuel en cours de validité jusqu'à la fin du séjour.

• *Séjours dans les autres pays*

Munissez-vous d'un passeport en cours de validité (parfois valable au minimum 6 mois après votre retour) : reportez-vous à la fiche descriptive qui vous sera remise lors de votre inscription.

Séjour au Royaume-Uni : depuis le 1^{er} octobre 2021, le passeport est obligatoire pour les séjours au Royaume-Uni.

Les visiteurs des pays européens auront également besoin d'une autorisation de voyage électronique (ETA) pour se rendre au Royaume-Uni et en Irlande du Nord. Il est possible de demander cette ETA sur le site du gouvernement britannique.

Le coût de l'ETA est à la charge du participant.

Séjour aux États-Unis : les ressortissants français doivent être porteurs d'un passeport (biométrique) valable 6 mois après la date de retour et du formulaire d'autorisation électronique de voyage (ESTA) qui doit impérativement être complété par le voyageur muni de son passeport conforme et valide. Le coût de l'ESTA est à la charge du participant.

Aller sur le site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/etats-unis/#entree>

• *Pour tous les pays*

- Autorisation de sortie de territoire (AST) accompagnée de la copie de la pièce d'identité du parent signataire. Si ce dernier ne porte pas le même nom de famille que l'enfant, fournir également une copie intégrale d'acte de naissance avec filiation. Voir site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922.

Ressortissants étrangers

Nous vous invitons à vous adresser à votre ambassade afin de prendre connaissance de l'ensemble des documents obligatoires.

Attention ! Selon le mode de transport utilisé par votre enfant, nous pourrions avoir besoin de son numéro de carte d'identité ou de passeport. Sans cela, nous ne pourrions effectuer sa réservation. Nous vous demanderons cette information en temps utile.

SANTÉ : il est conseillé de vous munir de la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Elle permet la prise en charge des soins médicaux dans les pays membres de l'Union européenne. Aller sur le site www.ameli.fr.

Important

Selon l'article 1 de l'arrêté du 20/02/2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs mentionnés à l'article L. 227-4 du Code de l'action sociale et des familles, il est précisé que : l'admission d'un mineur en centre de vacances est conditionnée à la fourniture préalable :

1° D'informations relatives :

a) Aux vaccinations obligatoires ou à leurs contre-indications :

Copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations, copie du carnet de vaccinations, ou attestation d'un médecin ;

b) Aux antécédents médicaux ou chirurgicaux ou à tout autre élément d'ordre médical considérés par les parents ou le responsable légal du mineur comme susceptibles d'avoir des répercussions sur le déroulement du séjour ;

c) Aux pathologies chroniques ou aiguës en cours ; le cas échéant, les coordonnées du médecin traitant seront fournies. Si un traitement est à prendre durant tout ou partie du séjour, l'ordonnance du médecin devra être jointe et, s'il s'agit d'un traitement à ne prendre qu'en cas de crise, les conditions et les modalités d'utilisation des produits devront être décrites. Les médicaments seront remis au responsable de l'accueil dans leur emballage d'origine avec la notice d'utilisation. Les nom et prénom du mineur devront être inscrits sur l'emballage ;

2° D'un certificat médical de non-contre-indication lorsqu'une ou plusieurs activités physiques mentionnées à l'article 13 du décret du 3 mai 2002 susvisé sont proposées dans le cadre de l'accueil.

Donc, si la fiche de renseignements médicaux et individuels n'est pas complétée et fournie avant le départ du séjour, nous ne serons pas en mesure d'accueillir l'enfant concerné.

Aucun remboursement de séjour ou de voyage ne pourra être accordé si l'absence de ce document était constatée.

À récupérer sur votre espace client (voir page 33)

La fiche de trousseau

Cette fiche n'est qu'indicative et la fiche descriptive du séjour vous indiquera les compléments indispensables. Il est recommandé de marquer le linge, les vêtements et les objets personnels. Pour une période courte, le lavage du linge ne peut, en général, être assuré par le centre.

• *Le dossier de l'enfant*

Des fiches de renseignements médicaux et individuels seront à remplir. Veillez à les remplir soigneusement car elles comportent des informations essentielles pour le bon déroulement du séjour. Toute pièce justificative non fournie (notamment concernant les vaccinations) pourra remettre en cause la faisabilité du séjour.

SUR PLACE

Contactez votre enfant

• *Messagerie vocale*

Certains centres mettent en place une messagerie

vocale qui vous permettra d'avoir des nouvelles quotidiennes de votre enfant si vous le souhaitez.

• *Le blog*

Certains centres mettent en place un blog qui permet de suivre le déroulement du séjour.

• *Les téléphones mobiles*

Nous insistons sur le fait que l'usage abusif du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons aux jeunes de ne pas emporter de téléphone mobile pendant leur séjour.

L'argent de poche

Il est toujours valorisant pour un enfant de posséder un peu d'argent de poche. Nous vous conseillons cependant de ne pas lui en donner trop.

Sur place, deux solutions :

- l'enfant conserve son propre argent ;
- l'argent est confié à la direction du centre qui en délèguera la gestion à l'enfant.

Respect des coutumes alimentaires

Notre projet éducatif repose sur le principe de la laïcité. Cependant, l'organisation des séjours et les différents projets présentent des spécificités qui peuvent interférer avec le respect absolu de certaines convictions ou croyances. Le refus de consommer certains aliments n'a que peu d'incidences. Dans la plupart des cas, nous opterons pour le remplacement ou la compensation de ces aliments par d'autres au cours du repas. Les parents ou responsables légaux de l'enfant sont invités à nous en informer au moment de l'inscription. Nous sommes dans l'impossibilité de prendre en compte d'autres demandes ou exigences alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités pour l'ensemble du groupe et avoir des répercussions importantes sur le processus biologique de l'enfant. C'est le cas du strict respect du jeûne, dans le cadre du Ramadan (ni aliments, ni boissons) entre le lever et le coucher du soleil.

Allergies alimentaires

Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux et PAI (projet d'accueil individualisé) afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous chercherons ensemble une solution pour pouvoir accueillir l'enfant sans risque pour sa santé.

Rédaction-conception-réalisation :
Ligue de l'enseignement, Datapage, Compos-Juliot.
Correction : agence Correctmot.com.

Crédits photos : photothèque Ligue de l'enseignement,
©fotolia.com, ©iStockphoto.com, ©shutterstock.com,
©wikimedia.com, ©stock-adobe.com, ©Harold Asencio.

Les photos utilisées dans cette brochure ne sont pas contractuelles.

Conditions particulières de vente

Préambule

Vacances pour tous est la marque de distribution des prestations touristiques de loisirs destinées aux enfants et aux adolescents vendues par la Ligue de l'enseignement, association nationale à but non lucratif reconnue d'utilité publique dont le siège social est situé 3, rue Récamier - 75007 Paris, immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM075100379. Garantie financière Unat Paris.

Les prestations décrites dans cette brochure sont réservées aux adhérents (les voyageurs ou les participants) de la Ligue de l'enseignement et des associations affiliées à la Ligue de l'enseignement. Les conditions particulières de vente Vacances pour tous s'appliquent dans le cadre de la réglementation française en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2018 et notamment des articles L. 211-1 et suivants et R. 211-1 et suivants du Code du Tourisme.

Elles sont portées à la connaissance du voyageur par Vacances pour tous ou l'association vendeuse avant tout engagement de sa part et complètent l'information préalable visée à l'article R.211-4 du Code du Tourisme, outre les fiches descriptives des prestations et, dans certains cas, les conditions particulières de paiement et d'annulation notamment, spécifiques à certains produits et prestations. Dans cette dernière hypothèse, les conditions spécifiques signalées sur le descriptif préalable du produit prévaudront sur le texte général des présentes conditions particulières de vente.

L'information préalable prévue à l'article R. 211-4 du Code du Tourisme peut être modifiée après publication et consultation par les voyageurs, notamment quant aux caractéristiques principales des services de voyage (notamment les conditions de transport, le déroulement du séjour et l'hébergement), au prix, aux modalités de paiement, au nombre minimal de personnes éventuellement requis pour la réalisation du voyage, aux conditions de résolution (annulation) par le voyageur, conformément aux articles R. 211-5 et L. 211-9. Le voyageur en sera informé de manière claire, compréhensible et apparente avant la conclusion du contrat de voyage.

En validant son contrat, le voyageur reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions ainsi que des descriptifs plus spécifiques des prestations choisies sur la brochure. Le défaut d'acceptation de tout ou partie des présentes conditions par le voyageur aura pour effet sa renonciation à tout bénéfice des prestations proposées par Vacances pour tous. Les présentes conditions particulières de vente sont à jour dès leur publication et annulent et remplacent toute version antérieure.

Absence de droit de rétractation et démarchage téléphonique

En vertu de l'article L. 221-28-12^o du Code de la consommation, le droit de rétractation prévu en matière de vente à distance n'est pas applicable aux contrats ayant pour objet la vente de services d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

Lorsque ses coordonnées téléphoniques sont recueillies, le client est informé qu'il a la possibilité de s'inscrire sur une liste gratuite d'opposition au démarchage téléphonique, par exemple : <http://www.blocetel.gouv.fr/>.

Notre organisation technique

Vacances pour tous/Ligue de l'enseignement, 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris Cedex 20 - Tél. : 01 43 58 95 66 - Télécopieur : 01 43 58 95 08 Internet : www.vacances-pour-tous.org E-mail : vacances@laligue.org

1. Responsabilité de Vacances pour tous

Vacances pour tous apportera l'aide nécessaire au voyageur en difficulté, mais déclinera toute responsabilité et ne pourra se substituer financièrement au voyageur si une non-conformité lui est imputable, notamment dans les cas suivants : - frais générés pour la perte de titres de transport par le voyageur (frais et pénalités de réémission des billets et frais induits notamment

en cas de prolongation du séjour dans le pays de destination) ;

- dette contractée par le client auprès d'un tiers (ex. : extra dans les hôtels, etc.) ;

- perte de pièces d'identité ou tout autre document indispensable à la sortie du pays de destination et au retour en France.

Vacances pour tous est responsable de plein droit de la bonne exécution des services prévus par le contrat de voyage, en vertu de l'article L. 211-16-1 du Code du Tourisme. Le voyageur est informé que la responsabilité de Vacances pour tous ne saurait en aucun cas être engagée lorsque le dommage revêtant un caractère imprévisible ou inévitable est imputable soit au voyageur, soit à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage, ou résulte de circonstances exceptionnelles et inévitables (ex : guerre, attentat, émeute, révolution, catastrophe nucléaire, événements climatiques ou naturels tels que cyclone, tremblement de terre, tsunami, tornade, nuage, vent de sable...).

En cas d'application de la responsabilité de plein droit de Vacances pour tous du fait de ses prestataires, les limites de dédommagement prévues à l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme, notamment lorsque des conventions internationales circonscrivent les indemnités dues par ces prestataires, trouveront à s'appliquer. Dans les autres cas, le contrat peut limiter les dommages et intérêts éventuels à trois fois le prix total du voyage (sauf préjudices corporels et fautes intentionnelles ou par négligence).

Il peut arriver, pour des raisons tenant à la période, à la fréquentation ou à des décisions des prestataires sur place, que le matériel soit en nombre insuffisant sur les lieux de séjour ou que certaines activités soient suspendues.

Vacances pour tous ne pourra être déclarée responsable en cas d'incident survenant au voyageur à l'occasion de prestations achetées hors contrat et directement sur place auprès d'un prestataire extérieur ou résultant de son initiative personnelle.

2. Règlement interne et comportement

Le participant au séjour et son responsable légal s'engagent au respect des obligations résultant du contrat et à l'observation d'un comportement respectueux au cours du séjour, à l'égard des personnes et des biens.

Conformément aux dispositions du Code de la santé publique, la vente, la détention et la consommation de substances ou plantes vénéneuses classées comme stupéfiants sont interdites.

Concernant la consommation d'alcool, Vacances pour tous applique la réglementation en vigueur. L'introduction d'alcool sur le centre est formellement interdite. Vacances pour tous veille au respect de la santé des participants accueillis par une prévention des risques, une médiation systématique et un entretien avec le responsable légal du participant en cas de comportement déviant (drogue, alcool, tabac, violence). Ce positionnement éducatif peut amener le directeur du séjour à décider d'un rapatriement disciplinaire afin de préserver le bien-être et la sécurité du participant lui-même comme des autres participants inscrits au même séjour.

Le régime des sorties est contrôlé et les participants s'engagent à respecter les horaires et les règles convenus avec les équipes d'encadrement.

Le non-respect, pendant le séjour, du règlement interne de Vacances pour tous et du règlement propre à chaque centre peut entraîner, après décision exclusive de l'équipe de direction du centre, une mesure d'éviction disciplinaire du participant.

L'équipe de direction du centre indiquera aux titulaires de l'autorité parentale les faits commis par leur enfant mineur qui ne permettent pas le maintien de ce dernier dans la structure en raison des troubles manifestes et caractérisés occasionnés et qui nuisent au bon déroulement du séjour.

En cas de décision d'éviction disciplinaire, le ou les titulaires de l'autorité parentale doivent venir récupérer sans délai leur enfant mineur sur le lieu de séjour, dès notification de la décision d'éviction. En cas d'impossibilité majeure dûment justifiée, et acceptée par l'équipe de direction, les titulaires de

l'autorité parentale s'engagent à assurer son accueil en gare ou à l'aéroport, au point de regroupement convenu, le jour de son retour anticipé.

Dans le cadre d'une éviction disciplinaire, les frais supplémentaires liés à ce retour anticipé, y compris le coût du transport aller-retour éventuel d'un accompagnateur missionné, ses frais de mission et de toute dépense afférente, demeurent intégralement à la charge du ou des titulaires de l'autorité parentale. Aucune somme ne sera remboursée au titre du séjour interrompu.

Il est expressément rappelé qu'en vertu de l'article 1242 du Code Civil, le ou les titulaires de l'autorité parentale sont solidairement responsables du dommage causé par leur enfant mineur habitant avec eux, et ce, même lorsque l'enfant est temporairement confié à un tiers, tel qu'un organisme de centre de vacances. La responsabilité parentale demeure ainsi engagée pendant toute la durée du séjour, y compris en cas de faute, d'incivilité ou de non-respect des règles.

En inscrivant un participant à un séjour de Vacances pour tous, ses responsables légaux acceptent la mise en œuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé.

Si la responsabilité de Vacances pour tous devait être mise en cause du fait d'actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un participant pendant son séjour, y compris pendant le transport, Vacances pour tous exercera son recours en responsabilité à l'encontre du responsable légal du participant.

D'une manière générale, Vacances pour tous déconseille la détention d'objets de valeur pendant le séjour dans les centres et décline toute responsabilité en cas de vol ou dommage d'objets qui ne lui auraient pas été confiés par le participant. Il est donc recommandé de confier les objets de valeur à l'encadrement qui les restituera au participant au moment de son départ.

3. Déroulement des voyages et séjours

Tout séjour volontairement interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée par le participant, pour quelque cause que ce soit, ne donneront lieu à aucun remboursement.

Pour assurer la sécurité et le bien-être de tous les participants aux séjours, Vacances pour tous se réserve le droit de refuser des inscriptions lorsque les infrastructures disponibles ou les mesures de sécurité en place ne permettent pas de garantir des conditions d'accueil sûres et adaptées aux besoins spécifiques des participants. Cela peut inclure des situations dans lesquelles les activités proposées ne sont pas compatibles avec les conditions physiques, cognitives, sensorielles, motrices ou mentales du participant.

Lors de la conclusion du contrat, le participant doit attirer l'attention de Vacances pour tous sur tout élément déterminant de son choix et sur tout besoin particulier le concernant susceptible d'affecter le déroulement du voyage ou du séjour. Vacances pour tous indiquera au client si elle peut répondre contractuellement à ce besoin.

Dans les cas d'incompatibilité entre les activités et les besoins du participant, des alternatives adaptées pourront lui être proposées. Ces alternatives peuvent consister en une réorientation vers un séjour dans un établissement disposant d'infrastructures adaptées, permettant le bon déroulement des activités dans des conditions optimales de sécurité.

Si ces capacités d'accueil adaptées ne sont pas disponibles, d'autres activités plus appropriées à la condition du participant pourront lui être suggérées, afin de garantir une expérience sécurisée et enrichissante.

La responsabilité du participant, ou de son représentant légal, en tant que de besoin, sera engagée, dans les limites du droit applicable, en cas de dissimulation au regard de Vacances pour tous d'un tel état pathologique sévère préexistant et contre-indiqué pour l'inscription du participant et donc sa participation à un séjour.

Confrontée à une telle situation, Vacances pour tous pourra, dès la connaissance des faits, refuser le départ ou procéder au rapatriement en cours de déroulement de séjour aux frais du participant. Vacances pour tous rappelle également qu'elle n'est pas en mesure de garantir au participant

le bénéfice d'un régime alimentaire particulier.

Le participant ou son représentant légal sont tenus de signaler lors de l'inscription tout état médical (allergies etc.) nécessitant une attention particulière mais sont informés que la Ligue de l'enseignement/Vacances pour tous ne contrôle pas la prise de tout médicament ni traitement médical suivi par le participant lorsque celui-ci est hébergé dans une famille hôte.

4. Prix

Tous les prix figurant dans cette brochure sont exprimés TTC et en euros. Ils sont donnés à titre indicatif et peuvent être soumis à variation à la hausse ou à la baisse dans le cadre de la révision de prix indiquée au contrat et détaillée ci-dessous. Seuls les prix indiqués lors de l'inscription définitive et figurant par conséquent sur la facture remise ou expédiée à tout participant lors de son inscription seront fermes et définitifs sauf révision précisée ci-dessous.

Révision du prix : les prix des séjours présentés dans cette brochure peuvent être soumis à variation tant à la hausse qu'à la baisse en fonction du coût des transports résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie, des redevances et taxes sur les services de voyage, des impositions par un tiers et comprises dans le contrat (taxes touristiques), taxes d'atterrissage ou d'embarquement et de débarquement dans les ports ou aéroports, des taux de change en rapport avec le contrat et des éventuelles importantes modifications des règles sanitaires imposées par les autorités compétentes pour l'organisation des séjours et non connues à la date d'impression de cette brochure.

Dans l'hypothèse d'une majoration du prix de vente et quelle que soit son importance, l'information sera transmise au voyageur de manière claire et compréhensible avec les justificatifs et le calcul, sur un support durable, au plus tard 20 jours avant le début du voyage ou du séjour.

En vertu de l'article R. 211-9 du Code du tourisme, lorsque la majoration du montant du forfait est de 8 % au moins, Vacances pour tous informera le voyageur de manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable, de la hausse, du délai raisonnable pour exprimer son acceptation ou son refus avec résolution du contrat et remboursement sans frais sous 14 jours et des conséquences de son absence de réponse (application des frais de résolution).

Les tarifs indiqués dans cette brochure ont été calculés en fonction des parités monétaires connues à la date du 15/11/2025.

5. Disponibilité

Les propositions de séjours et voyages de cette brochure sont effectuées dans la limite des places disponibles mises en vente, tenant compte de toutes les contraintes de production et de commercialisation de l'organisateur, pouvant entraîner la disparition partielle ou totale, temporaire ou définitive, des places mises en vente.

6. Modalités de réservation

Le participant peut effectuer sa réservation par courrier postal ou courrier électronique (courriel) auprès de son point de diffusion local Vacances pour tous/Ligue de l'enseignement dont les coordonnées figurent dans cette brochure.

La réservation peut également être effectuée via le site Internet www.vacances-pour-tous.org. Pour que l'inscription puisse être prise en compte, renseigner le bulletin d'inscription à la fin de cette brochure ou le formulaire en ligne et joindre obligatoirement un acompte d'un montant égal à 30% de la totalité du prix du séjour choisi. Le contrat de voyage ou la confirmation de contrat seront adressés au voyageur par les mêmes voies postale ou électronique.

Le solde doit être réglé, au plus tard et sans rappel de la part de Vacances pour tous, un mois avant le début du séjour.

En cas de réservation moins d'un mois avant le début du séjour, le paiement total du séjour sera demandé à la réservation.

Vacances pour tous accepte les moyens de paiement suivants : chèque bancaire (à l'ordre de la Ligue de l'enseignement), carte bancaire (Visa et Mastercard), chèques-vacances (à l'ordre de la Ligue de l'enseignement) et espèces (paiement

en espèces jusqu'au maximum légal de 1 000 €). Les bons vacances des caisses d'allocations familiales ne peuvent être utilisés que pour le paiement du solde de votre séjour. En aucun cas, ils ne peuvent être utilisés pour le paiement de l'acompte. Attention ! Un séjour est considéré comme soldé lorsque le solde correspondant est constaté "encaissé" par la comptabilité de Vacances pour tous/Ligue de l'enseignement.

Les chèques de solde (libellés à l'ordre de la Ligue de l'enseignement) doivent impérativement être expédiés à l'adresse suivante : Vacances pour tous - Service financier - 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris cedex 20.

7. Intérêts de retard et pénalités de retard et de paiement

À défaut de paiement de tout ou partie du voyage, ou des frais de résolution (annulation), un mois avant le départ, le participant est redevable, de plein droit et sans qu'une mise en demeure ne soit exigée, d'un intérêt de retard sur le montant encore dû, calculé au taux de 1,25 % par mois de retard à partir de la date à laquelle le paiement était exigible jusqu'au jour du paiement total, majoré d'une somme de 15 % sur le montant encore dû, avec un minimum de 50 €, à titre d'indemnité forfaitaire pour les frais et efforts supplémentaires qui doivent être fournis pour obtenir le paiement. Un paiement tardif ou incomplet ouvre également la possibilité pour la Ligue de l'enseignement/Vacances pour tous de résoudre (annuler) le voyage du fait du voyageur et de lui facturer les frais de résolution (annulation) qui en découlent conformément à l'article ci-dessous.

8. Résolution (annulation)

Par le voyageur :

Le voyageur peut résoudre (annuler) son contrat à tout moment et doit adresser son annulation par lettre recommandée avec accusé de réception, la date de réception servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais de résolution (annulation). La résolution (annulation) du contrat par le participant entraînera la perception de frais de résolution (annulation) par dossier d'inscription selon le barème ci-après :

- plus de 30 jours avant le départ : retenue des seuls frais administratifs de gestion d'un dossier d'inscription : 85 € par personne ou 120 € par famille ;

- entre 30 et 21 jours avant le départ : 30% du prix total ;

- entre 20 et 15 jours avant le départ : 60% du prix total ;

- entre 14 et 8 jours avant le départ : 80% du prix total ;

- moins de 8 jours avant le départ ou non-présentation du participant (no-show) : 100% du prix total.

Tout séjour écourté ainsi que toute prestation à bande dessinée volontairement par un participant entraînent la perception de frais de résolution (annulation) de 100 % du prix du séjour écourté ou abandonné.

Cas particulier pour les voyages/séjours avec transport d'acheminement par trains internationaux et par avion au départ de la France, dont les conditions de résolution (annulation) sont les suivantes :

- plus de 60 jours avant le départ : retenue des seuls frais administratifs de gestion d'un dossier d'inscription : 145 € par personne ;

- entre 60 et 31 jours avant le départ : 30% du prix total ;

- entre 30 et 21 jours avant le départ : 60% du prix total ;

- moins de 21 jours avant le départ ou non-présentation : 100% du prix total.

En cas de circonstances exceptionnelles et évènements à destination ou à proximité immédiate ayant des conséquences importantes sur l'exécution du contrat ou sur le transport vers le lieu de destination, le voyageur peut annuler son contrat sans frais et sera remboursé intégralement sans indemnisation possible.

En cas de non-utilisation d'un billet d'avion pour quelque cause que ce soit, les taxes aéroportuaires obligatoires sont remboursables au voyageur sur sa demande dans un délai de 30 jours et gratuitement pour toute demande en ligne. Pour toute demande de remboursement hors ligne, Vacances pour tous percevra des frais correspondant à 20 % maximum du montant remboursé.

Par Vacances pour tous :

Dans le cas où le voyage ou le séjour sont annulés par Vacances pour tous, l'adhérent recevra une indemnité égale à la pénalité qu'il aurait supportée si la résolution (annulation) était intervenue de son fait à cette date, sauf lorsque la résolution (annulation) est imposée par des circonstances exceptionnelles et inévitables dont Vacances pour tous informera le voyageur dans les meilleurs délais ou au motif de l'insuffisance du nombre de participants. Dans ce dernier cas, Vacances pour tous informera le voyageur au plus tard dans les délais suivants :

- 20 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages de plus de 6 jours ;

- 7 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages de 2 à 6 jours ;

- 48 heures avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages n'excédant pas 2 jours.

9. Modifications

Du fait du participant :

Toute modification à une inscription donnée entraîne la perception de 85 € par personne(1) ou 120 € par famille(1) pour les frais administratifs forfaitaires de gestion du dossier de modification. Si elle est demandée moins de 30 jours(2) avant la date de début du séjour, elle sera considérée comme une résolution (annulation) suivie d'une réinscription et les frais prévus pour résolution (annulation) du contrat seront alors appliqués.

(1) 145 €/personne pour le cas particulier des voyages/séjours avec transport d'acheminement par train internationaux et par avion au départ de la France.

(2) 60 jours pour le cas particulier des voyages/séjours avec transport d'acheminement par trains internationaux et par avion au départ de la France.

Du fait de Vacances pour tous :
Lorsque, avant le départ, Vacances pour tous est contrainte de modifier un élément essentiel du contrat en raison d'un événement extérieur, l'adhérent peut dans un délai de 7 jours, après en avoir été averti, soit annuler son contrat sans frais soit accepter de participer au voyage ou au séjour modifiés ; dans ce cas, un avenant au contrat sera alors conclu, précisant les modifications apportées et la diminution ou l'augmentation du prix entraînée.

10. Bagages

Sont interdits dans les bagages les articles concernés par la réglementation internationale IATA sur les matières dangereuses et notamment les articles explosifs, inflammables, corrosifs, oxydants, irritants, toxiques ou radioactifs, les gaz comprimés et les objets non autorisés par les États. Pour une meilleure information préalable, Vacances pour tous invite le voyageur à visiter le site www.aviation-civile.gouv.fr afin de prendre connaissance des mesures relatives notamment aux liquides transportés dans les bagages en cabine. Vacances pour tous ne peut être tenue pour responsable en cas de refus par la compagnie d'embarquer un bagage.

- Bagage à main ou en cabine (tout bagage non enregistré en soute) : de manière générale, le transporteur admet un seul bagage en cabine par passager dont le volume est indiqué dans les conditions de transport et peut varier selon le type d'appareil. Ce bagage reste sous la responsabilité du voyageur pendant toute la durée du voyage.

- Bagage en soute : chaque compagnie aérienne a sa propre politique. De manière générale, une compagnie régulière autorise une franchise de 20 kg de bagage en classe économique (exception faite pour les petits avions pour lesquels la franchise bagage peut être inférieure : entre 10 et 15 kg). Les compagnies à bas coûts dites "low-cost" autorisent une franchise de 15 kg en classe économique. En cas d'excédent, s'il est autorisé, le passager devra s'acquitter d'un supplément auprès de la compagnie aérienne à l'aéroport, calculé par le transporteur par kg supplémentaire. Lors de la réservation, le voyageur doit s'informer auprès de Vacances pour tous à propos de la politique adoptée par la compagnie aérienne en matière d'excédent de bagages.

Conformément à la Convention de Montréal lorsqu'elle est applicable, en cas de perte, d'avarie, de vols de bagages enregistrés à l'arrivée du vol, le client doit impérativement établir un constat d'irrégularité bagages avant toute sortie définitive de l'aéroport. Une fois le constat établi, le client est invité à adresser à la compagnie aérienne la

déclaration en y joignant les originaux des pièces dans un délai de 7 jours à compter du jour du sinistre. Les retards de livraison de bagage doivent quant à eux être signifiés par écrit au transporteur dans un délai de 21 jours à compter de leur livraison. Vacances pour tous ne peut être tenue responsable de tout refus d'embarquement ou confiscation d'objet jugé dangereux par la compagnie ou les autorités aéroportuaires. Il est de la responsabilité du passager de se renseigner sur les objets interdits en soute ou en cabine.

11. Animaux

Les animaux ne sont pas admis.

12. Conditions particulières aux séjours et circuits à l'étranger

Transports par vols spéciaux : les conditions de nos voyages, circuits ou séjours réalisés avec des vols spéciaux (vols charters), nous obligent à préciser qu'aucune place abandonnée volontairement ou involontairement à l'aller comme au retour ne peut être remboursée, même dans le cas d'un report d'une date à une autre. De plus en plus, en raison de l'intensité du trafic aérien et suite à des événements indépendants de notre volonté (grèves, incidents techniques...) des retards, des annulations ou des surréservations peuvent avoir lieu et sont notamment règlementés par les dispositions du Règlement européen 261/2004 du 11 février 2004 applicables au transporteur effectif en faveur du passager.

13. Formalités

Les formalités mentionnées dans la brochure sont requises pour les ressortissants français au 15/11/2025.

En aucun cas, Vacances pour tous ne pourra se substituer à la responsabilité individuelle des voyageurs qui doivent prendre à leur charge la vérification et l'obtention de toutes les formalités avant le départ (passeport généralement valable 6 mois après la date de retour de voyage, visa, certificat de santé, etc.) et pendant toute la durée du voyage, y compris l'accomplissement des formalités douanières des pays réglementant l'exportation d'objets. Le non-respect des formalités, l'impossibilité d'un voyageur de présenter des documents administratifs en règle, quelle qu'en soit la raison, entraînant un retard, le refus à l'embarquement du voyageur ou l'interdiction de pénétrer en territoire étranger, demeurent sous la responsabilité du voyageur qui conserve à sa charge les frais occasionnés, sans que Vacances pour tous ne rembourse ni ne remplace la prestation.

Liens utiles :

Ministère des Affaires étrangères – conseil aux voyageurs :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Institut Pasteur – recommandations par pays :

<http://www.pasteur.fr/fr/map>

Les voyageurs de nationalité étrangère devront se renseigner eux-mêmes, avant l'inscription, auprès de leur consulat, sur les formalités à remplir. Enfants mineurs : il appartient au responsable légal de se mettre en conformité avec les indications qui lui seront données. Les livrets de famille ne sont pas des pièces d'identité. Tout enfant mineur doit posséder sa propre pièce d'identité avec photographie. Il doit être, en outre, muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST, à télécharger sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>) signée par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale et de la photocopie de titre d'identité du parent signataire.

14. Assurance voyage

Une assurance dont le montant est inclus dans le prix du séjour est souscrite au profit des participants. Les conditions générales et particulières des garanties procurées par cette assurance seront annexées à votre contrat et pourront vous être adressées sur simple demande.

15. Politique de protection des données personnelles

Les données personnelles du voyageur collectées lors de la réservation ont pour finalité le traitement de la commande et la gestion de la réservation. Elles peuvent également être utilisées, avec accord préalable du voyageur, à des fins de communication commerciale ou d'opérations promotionnelles. Vacances pour tous peut être

amenée à stocker, traiter ces informations et/ou à les transférer à des services internes ou à des tiers (tels que assurances, compagnies de transport, sous-traitants, prestataires réceptifs, techniques, bancaires...) qui ne pourront accéder à ces données que pour les besoins liés à la commande et aux prestations afférentes et qui garantissent le même niveau de protection des données.

Ces données sont conservées pour la durée nécessaire à leur traitement. Elles sont traitées en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 « RGPD ».

Les voyageurs ont la possibilité d'exercer leur droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification, de portabilité et de suppression sur leurs données personnelles gratuitement par courrier postal à l'adresse suivante : Vacances pour tous - 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris Cedex 20.

16. Cession du contrat

Le voyageur peut céder son contrat à un tiers et doit impérativement en informer Vacances pour tous par tout moyen permettant d'en accuser réception, au plus tard 7 jours avant la date de début du voyage, en indiquant précisément le nom et l'adresse du cessionnaire et du participant au voyage, et en justifiant que celui-ci remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le séjour ou le voyage.

Le cédant ou le cessionnaire seront solidairement responsables du paiement d'un éventuel solde du prix ainsi que des frais supplémentaires appropriés. En revanche, le client ne peut pas céder son ou ses contrats d'assurance. De plus, en cas de transport aérien si le billet est émis, il ne sera ni échangeable, ni remboursable par les compagnies aériennes et, dès lors, la cession du contrat de voyage pourra être assimilable à une résolution (annulation) générant les frais prévus aux présentes conditions particulières de vente.

17. Réclamations et litiges

Le voyageur doit signaler sur place au contact fourni par Vacances pour tous toute non-conformité constatée ; à défaut de signalement, la demande d'indemnisation du voyageur pourra être réduite ou rejetée.

Toute réclamation relative à un voyage ou à un séjour doit être adressée accompagnée de pièces justificatives dans un délai de trois mois après la fin du séjour par lettre recommandée avec accusé de réception à :

Vacances pour tous - Bureau qualité

21, rue Saint-Fargeau - CS 72021

75989 Paris Cedex 20

ou par courriel à bureau-qualite@aligue.org

Passé ce délai (cachet de La Poste faisant foi), Vacances pour tous se réserve le droit de ne pas donner suite à une réclamation relative à un voyage ou un séjour.

À défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le voyageur a la possibilité de recourir à la médiation selon les modalités accessibles auprès du médiateur du tourisme et des voyages - MTV - BP 80303 - 75 823 Paris Cedex 17 - ainsi que sur son site internet : www.mtv.travel.

La Ligue de l'enseignement/Vacances pour tous®.

Attention ! La garantie annulation n'est pas comprise dans nos forfaits. Pour bénéficier de cette couverture, il vous est possible de contracter une garantie annulation optionnelle (voir page 32).

IMPORTANT : Pour les soins médicaux à l'étranger, conserver les pièces justificatives des dépenses engagées. Pour les pays membres de l'Espace économique européen, se munir de la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) délivrée par la section de Sécurité sociale dont vous dépendez (cette carte permet la prise en charge sur place des soins médicaux).

Garantie annulation optionnelle

Tarifs pour les participants à l'un des séjours présents dans cette brochure :

4,5%

du prix total du séjour facturé

Une démarche simple, un remboursement immédiat !

Vacances pour tous vous propose sa garantie annulation : pour bénéficier de cette couverture qui n'est pas comprise dans nos forfaits, vous devez obligatoirement contracter la garantie annulation optionnelle proposée ci-dessous.

1. De quoi s'agit-il ?

La garantie annulation optionnelle permet à l'adhérent le remboursement des sommes retenues par Vacances pour tous, conformément aux conditions de résolution (annulation) précisées dans nos conditions particulières de vente, lorsque l'adhérent doit résoudre (annuler) tout ou partie de son voyage ou son séjour pour des raisons de maladie ou d'accident dûment certifiées. Par accident, on entend une atteinte corporelle non intentionnelle de la part de la victime provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure et lui interdisant tout déplacement par ses propres moyens.

Par maladie, on entend une altération de santé constatée par une autorité médicale compétente, interdisant de quitter la chambre et impliquant la cessation de toute activité professionnelle ou autre.

Dans tous les cas, une franchise de 85 € par personne ou 120 € par famille et par dossier d'inscription demeurera à la charge du participant, sauf dans le cas d'une inscription à un voyage/séjour avec transport d'acheminement par trains internationaux ou par avion au départ de la France, où la franchise est portée à 145 € par personne.

La garantie annulation optionnelle cesse ses effets le jour du début du séjour ou le jour du départ dans le cas d'un transport collectif. Par contre, en cas d'interruption d'un voyage ou d'un séjour en cours de réalisation pour des raisons de maladie ou d'accident dûment certifiées, le remboursement sera calculé au prorata des jours de voyage ou de séjour non consommés par l'adhérent sur la base de leur valeur terrestre hors transport d'acheminement.

2. Modalités d'application

Pour bénéficier des remboursements liés à la garantie annulation, l'adhérent doit obligatoirement prévenir Vacances pour tous, sous pli recommandé et dans les plus brefs délais, uniquement à l'adresse suivante : Vacances pour tous - Service administration des ventes - 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris Cedex 20, en joignant à sa lettre la confirmation d'inscription, ainsi que le certificat justifiant de son annulation pour cas de force majeure :

- maladie grave non connue avant la prise d'inscription ;
- accident ;
- décès ;
- hospitalisation pour une cause intervenue après inscription concernant le participant lui-même, son conjoint, une personne l'accompagnant ou figurant sur la même facture, des ascendants ou descendants directs (frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et beaux-parents) ;
- complications de grossesse et leurs suites si la date du début du séjour est antérieure à la fin du 7^e mois de grossesse ;
- contre-indication ou suite de vaccinations dans le cas où

une vaccination est nécessaire pour la réalisation du séjour, du voyage ou du circuit ;

- licenciement économique sous réserve que la procédure de licenciement n'était pas enclenchée, donc non connue avant la prise d'inscription ;
- vol dans les locaux professionnels ou privés ;
- convocation à un examen de rattrapage ou à un concours de l'administration ;
- obtention d'un emploi ou stage Pôle emploi pour toute personne majeure à la recherche d'un emploi sur présentation d'un certificat de travail ou de stage Pôle emploi ;
- mutation professionnelle entraînant un changement de domicile nécessitant la présentation d'une attestation de résiliation de bail ou de mise en vente ;
- changement de lieu d'accueil sur décision de justice ;
- refus de visa par les autorités du pays visité si les délais administratifs imposés par lesdites autorités pour l'obtention du visa ont été respectés ;
- dommage immobilisant le véhicule qui devait être utilisé pour se rendre à l'aéroport ou sur le lieu de séjour ;
- ou enfin, destruction à plus de 50 % due à un incendie ou à des éléments naturels de locaux privés ou professionnels, dont l'adhérent est propriétaire ou locataire.

Principales conditions d'exclusion

La garantie annulation ne fonctionne pas si l'annulation résulte :

- de maladies, hospitalisations et accidents préexistants à l'inscription ;
- de maladies nécessitant des traitements psychiques ou psychothérapeutiques y compris les dépressions nerveuses ;
- d'épidémies, de catastrophes naturelles et de la pollution ;
- de la guerre civile ou étrangère, d'un attentat, d'émeute ou d'un mouvement populaire ;
- de la participation volontaire d'une personne à des émeutes ou grèves ;
- d'oubli de vaccination ;
- de la non-présentation, pour quelque cause que ce soit, de la carte d'identité, du passeport ou de l'autorisation de sortie du territoire (AST).

3. Comment contracter la garantie annulation ?

La garantie annulation optionnelle vous sera automatiquement proposée, au titre de supplément, lors de votre inscription.

Dans tous les cas, précisez très clairement, dès votre inscription, que vous souhaitez contracter cette garantie annulation optionnelle, en supplément du séjour choisi.

Sur la facture figurera très clairement la mention "Garantie annulation".

Ce document attestera que vous bénéficiez d'une garantie annulation pour le séjour concerné.

La garantie annulation optionnelle doit obligatoirement être souscrite au moment de la réservation. Elle n'est valable que pour une inscription à une réalisation proposée par Vacances pour tous et n'est pas remboursable.

Votre inscription

Comment s'inscrire ?

- Sur notre site Internet www.vacances-pour-tous.org.
- Auprès des **points de diffusion** Vacances pour tous/Ligue de l'enseignement : les coordonnées de votre point de diffusion figurent au dos de la brochure.
- Par **correspondance** auprès de ces mêmes points de diffusion.

Remplissez soigneusement le bulletin de réservation en page 34 en indiquant votre choix de séjour. Prenez soin de mentionner précisément le nom et le numéro de référence du séjour choisi.

Pour que l'inscription puisse être prise en compte, joignez obligatoirement un acompte d'un montant égal à 30% de la totalité du prix du séjour choisi (transport éventuel inclus).

Les chèques bancaires et les chèques-vacances doivent être libellés à l'ordre de la Ligue de l'enseignement.

Pour un règlement par carte bancaire, merci de compléter les rubriques prévues à cet effet dans le bulletin de réservation en page 34. Un lien sécurisé vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez mentionnée afin d'effectuer votre paiement.

Le solde doit être réglé au plus tard, et sans rappel de notre part, un mois avant le début du séjour. Si vous réservez moins d'un mois avant le début du séjour, joignez le paiement total du séjour.

Après votre inscription, il vous sera remis directement ou expédié une facture accompagnée des indications sur le séjour choisi.

ATTENTION !

Un séjour est considéré comme soldé lorsque le solde financier est constaté encaissé par notre comptabilité. Or, il peut s'écouler plusieurs jours entre l'envoi de votre solde et son encaissement effectif.

N'attendez donc pas le dernier moment pour solder votre séjour. Vous prendriez le risque de recevoir des relances, ce qui n'est jamais agréable et que nous ne souhaitons pas.

N'envoyez jamais un chèque isolé sans indiquer au dos votre code client ainsi que le numéro de réservation. Ceux-ci figurent sur la facture qui vous a été remise ou expédiée à votre inscription.

IMPORTANT !

Si vous réglez par chèques-vacances, veuillez les libeller à l'ordre de la Ligue de l'enseignement. Vacances pour tous n'accuse pas réception des chèques.

Espace client : tous vos documents en 1 clic !

En vous connectant à www.vacances-pour-tous.org, vous accédez à votre "espace client" pour y télécharger :

- **dès votre inscription** : votre facture, la fiche descriptive de votre séjour, les documents à renseigner avant le départ de votre enfant ;
- **10 jours avant le départ de votre enfant** : sa convocation de départ.

Une difficulté pour accéder à ces documents ?

Nos conseillers sont à votre disposition (voir coordonnées au dos de la brochure).

Nos agréments

- JEPVA : délivré par le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation et de la Vie associative.
- Reconnaissance d'utilité publique par décret du 31/05/1930.
- Comité d'accueil, concession de service public.

Devenir adhérent de la Ligue de l'enseignement

Pour bénéficier de l'ensemble de nos prestations, il vous faut préalablement avoir adhéré à la Ligue de l'enseignement ou à l'une des 21 000 associations locales affiliées à la Ligue de l'enseignement.

Cette adhésion est ouverte à tous, hommes et femmes de toutes conditions sociales.

Vous pouvez contracter cette adhésion dans tous nos relais dont les coordonnées figurent au dos de la brochure.

L'annulation d'un séjour, du fait du participant, n'implique en aucun cas le remboursement de la carte d'adhésion.

Simple et pratique

Afin de faciliter votre contact avec nos conseillers vacances départementaux et de mieux répondre à vos attentes, un numéro de téléphone non surtaxé est à votre disposition :

01 43 64 04 64

du lundi au vendredi.

REPLIR TOUTES LES RUBRIQUES EN LETTRES CAPITALES D'IMPRIMERIE.

Les parents

Adresse postale exacte (pour les enfants-adolescents, adresse des parents ou tuteurs légaux) :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. domicile : _____ Tél. travail : _____

E-mail personnel : Tél. portable : _____

N° des cartes d'adhérent :

Êtes-vous déjà partis avec
Vacances pour tous ?

OUI NON

Si oui, reportez ci-dessous
votre code client.

Le séjour

| Nom du séjour | Lieu de séjour | Référence | Dates | n° page |
|---------------|----------------|-----------|-------|---------|
| | | | | |

Le transport

1. RDV sur place : OUI NON (uniquement pour les séjours en France) 2. Ville de départ : _____

Les participant(e)s

| Participants | | Date de naissance JJ/MM/AA | Sexe M/F | Nationalité |
|---|--------|-------------------------------|-------------|-------------|
| Nom (figurant sur passeport ou carte d'identité) | Prénom | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

| CALCUL DU COÛT DU SÉJOUR | |
|---|---------|
| Prix du séjour choisi | € |
| Supplément transport (si souscrit) | € |
| Prix total du séjour | € |
| 1 ^{ER} VERSEMENT DU SÉJOUR | |
| Acompte de 30 % (du prix total du séjour) à régler à la réservation | € |
| Garantie annulation optionnelle 4,5 % du prix total du séjour (à régler dans son intégralité à l'inscription si souscrite) | € |
| Attention : la garantie annulation optionnelle n'est valable que si elle est souscrite au moment de la réservation (voir page 32). | |
| Total du premier versement | € |
| SOLDE DU SÉJOUR A régler au plus tard 1 mois avant le départ (payable en ligne via votre espace client) | |
| Soit 70 % du prix total du séjour | € |

Inscription groupée avec celle de :

Aide aux vacances

Bénéficiez-vous d'une aide aux vacances (CE, CAF, chèques-vacances...) ? OUI NON

Indiquez le "code partenaire Vacances pour tous" de votre CSE : _____

Règlement

Garantie annulation optionnelle (cochez la mention choisie) : OUI NON

ATTENTION ! Pour que l'inscription puisse être prise en compte, joindre obligatoirement un acompte d'un montant égal à 30 % de la totalité du prix du séjour choisi. Le solde doit être réglé, au plus tard et sans rappel de notre part, un mois avant le début du séjour. Si vous réservez moins d'un mois avant le début du séjour, joignez le paiement total du séjour.

PAIEMENT PAR CHÈQUE ET/OU CHÈQUES-VACANCES : libeller les chèques à l'ordre de la Ligue de l'enseignement.

Ci-joint un acompte d'un montant de€ correspondant à l'acompte de 30 % de la valeur globale du séjour choisi (transport inclus), plus, le cas échéant, le montant total de la garantie annulation optionnelle.

Je m'engage à régler le solde, au plus tard et sans rappel de la part de Vacances pour tous, un mois avant le début du séjour. Si je réserve moins d'un mois avant le début du séjour, je joins le paiement total du séjour.

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE :

Si vous souhaitez régler par carte bancaire, merci de cocher la case ci-contre

Un e-mail contenant un lien sécurisé vous sera envoyé à l'adresse mail ci-dessous pour vous permettre d'effectuer votre paiement en ligne.

Votre e-mail pour paiement :

PAIEMENT ÉCHELONNÉ :

Si vous souhaitez bénéficier d'un paiement échelonné de votre solde après acompte, merci de nous indiquer le nombre d'échéances dont vous souhaitez bénéficier.

Nombre d'échéances souhaitées : _____

Vous recevrez à chaque date d'échéance un lien sécurisé pour procéder à votre paiement.

Rappel : le règlement du solde doit être enregistré au plus tard 30 jours avant la date de début du séjour.

Autorisations pour les participants mineurs

Durant son séjour, votre enfant est susceptible d'être photographié. Ces photos peuvent servir à illustrer le séjour dans nos brochures Vacances pour tous et Ligue de l'enseignement, notre site Internet et le blog du séjour.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit photographié, merci de cocher :

NON, je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié.

Je soussigné(e) père, mère, tuteur (responsable légal du participant), atteste sur l'honneur avoir l'autorité nécessaire pour inscrire l'enfant dont le nom et le prénom figurent ci-dessus et l'autorise à participer, sous ma responsabilité, au séjour indiqué.

Important : je soussigné(e) certifie par la présente avoir pris connaissance de la liste des documents obligatoires à fournir, des conditions particulières de vente régissant tous les séjours Vacances pour tous/Ligue de l'enseignement et des conditions de la garantie annulation figurant sur la brochure en ma possession, et y souscrits dans leur intégralité.

Je reconnais également disposer dans le cadre du présent contrat de voyage, par la facture/confirmation d'inscription, la brochure en ma possession, la fiche descriptive correspondant au produit acheté, de toutes les informations prévues dans les dispositions des articles L.211-1 et suivants, R.211-1 et suivants du code de tourisme relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou séjours.

Je déclare également avoir pris connaissance des obligations d'admission de mon enfant en centre de vacances relatives à l'article R.227-7 du code de l'action sociale et des familles : "L'admission d'un mineur selon l'une des modalités prévues à l'article R.227-1 est subordonnée à la production d'un document attestant qu'il a satisfait aux obligations fixées par la législation relative aux vaccinations. Elle est également soumise à la fourniture par les responsables légaux du mineur de renseignements d'ordre médical dont la liste est fixée par arrêté du ministre chargé de la Santé et du ministre chargé de la Jeunesse. Ce document est adressé à l'organisateur de l'accueil ou à son représentant qui s'assure du respect de la confidentialité des informations."

Le : _____/_____/_____ :

Signature :



Le BAFA - BAFD à Ligue de l'enseignement

En tant qu'association d'éducation populaire, dans toutes nos formations, nous promovons des pédagogies et des méthodes visant à impliquer le·la stagiaire afin qu'il·elle puissent construire et partager ses savoirs, savoir-faire et savoir être. Les mises en situation, expérimentations, analyses de situations sont autant d'éléments qui amèneront le·la stagiaire à se positionner comme un·e futur·e animateur·rice ou un·e futur·e directeur·rice, assumant pleinement sa fonction d'éducation, bienveillant, accompagnant l'autre dans son émancipation.

BAFA-BAFD

Retrouvez nos dates de formation
sur notre site internet :
www.bafa.bafd.laliguenormandie.org




Découvrez nos séjours en famille...

Une sélection de villages de vacances et de locations en France ou à l'étranger.



Retrouvez toutes nos destinations pour les familles sur www.vacances-passion.org

Pour des conseils personnalisés,
rendez-vous dans
votre point de diffusion.

 **01 43 64 04 64**

 **vacances-pour-tous@laliguenormandie.org**

CALVADOS

La Ligue de l'enseignement de Normandie
16, rue de la Girafe
14000 Caen

MANCHE

La Ligue de l'enseignement de Normandie
5, boulevard de la Dollée
50000 Saint-Lô

ORNE

La Ligue de l'enseignement de Normandie
Centre de loisirs Robert Hée – Claude Varnier
4, lieu dit Le bois des Clairets
61000 Saint-Germain-du-Corbéis

SEINE-MARITIME

La Ligue de l'enseignement de Normandie
5 rue Geuffroy
76100 ROUEN

